



Conseil de sécurité

Cinquante-sixième année

Provisoire

4414^e séance

Mardi 13 novembre 2001, à 15 h 30
New York

<i>Présidente :</i>	Mlle Durrant	(Jamaïque)
<i>Membres :</i>	Bangladesh	M. Rahman
	Chine	M. Tang Jiaxuan
	Colombie	M. Fernández de Soto
	États-Unis d'Amérique	M. Negroponte
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Védrine
	Irlande	M. Cowen
	Mali	M. Sidibe
	Maurice	M. Gayan
	Norvège	M. Petersen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Straw
	Singapour	M. Jayakumar
	Tunisie	M. Mejdoub
	Ukraine	M. Zlenko

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178.

La séance est reprise à 15 h 45.

La Présidente (*parle en anglais*) : J'informe le Conseil que je viens de recevoir du représentant de la Turquie une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation de la Présidente, M. Cem (Turquie) occupe le siège qui lui est réservé sur le côté de la salle du Conseil.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Belgique, M. Louis Michel. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Michel (Belgique) : J'ai l'honneur de parler au nom de l'Union européenne. Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne – la Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie – et les pays associés Chypre, Malte et la Turquie se rallient à cette déclaration.

Permettez-moi tout d'abord, Madame la Présidente, d'adresser mes remerciements au Conseil de Sécurité et plus particulièrement à sa présidence, pour avoir organisé ce débat ouvert alors que la situation en Afghanistan connaît des développements considérables. L'Alliance du Nord est entrée dans Mazar-e-Charif et dans Kaboul. À l'heure où le Représentant spécial pour l'Afghanistan, M. Lakhdar Brahimi, prépare ses recommandations au Conseil de sécurité et où le Conseil s'apprête à adopter une résolution qui appuiera les efforts de l'Organisation des Nations Unies et de M. Brahimi en Afghanistan, cette séance donne à la communauté internationale dans son entièreté l'occasion de faire entendre sa voix.

Je voudrais d'emblée réaffirmer l'appui de l'Union européenne aux efforts du Secrétaire général et de son Représentant spécial. L'Union considérera favorablement les recommandations que M. Brahimi voudra formuler, et nous saluons les efforts qu'il a

déployés jusqu'à ce jour. Je me dois également de rappeler que l'Union européenne en tant que telle souhaite participer activement, sous l'égide de l'ONU, à la recherche d'une solution politique et à la reconstruction ultérieure de l'Afghanistan.

Nous sommes tous ici d'accord quant au fait que le terrorisme est un véritable défi posé au monde entier. L'Union européenne a, à plusieurs reprises, exprimé sa solidarité totale avec le peuple et le Gouvernement des États-Unis. Elle a, de plus, fait de la lutte contre le fléau du terrorisme un objectif prioritaire.

Nous sommes convaincus que cette lutte nécessite une coalition mondiale aussi large que possible, sous l'égide de l'ONU. Cette Organisation reste en effet le forum le plus approprié pour revigorer et renforcer les efforts visant à éliminer le terrorisme international. Le Conseil, par la tenue du débat ministériel d'hier et l'adoption d'une résolution, a encore souligné cette réalité, et je m'en réjouis. La menace à laquelle nous devons faire face aujourd'hui est globale, et ainsi doit être la coopération entre toutes les cultures, entre toutes les religions et entre toutes les sociétés. La lutte contre le terrorisme n'est pas dirigée contre le monde musulman. Nous respectons les traditions islamiques et les valeurs qu'elles ont apportées au monde.

L'Union européenne appuie fermement les opérations militaires ciblées qui ont commencé le 7 octobre dernier, qui sont légitimes et conformes aux termes de la Charte des Nations Unies et de la résolution 1368 (2001) du Conseil de sécurité.

Comme l'ont déclaré nos chefs d'État et de gouvernement, le 19 octobre dernier, l'objectif est, et reste, l'élimination de l'organisation terroriste Al-Qaeda, qui est indéniablement à l'origine des attentats terroristes du 11 septembre. Ses dirigeants n'ont pas été livrés par le régime des Taliban, qui bien au contraire continue à les héberger. La cible de cette campagne militaire en Afghanistan n'est bien évidemment pas la population civile. Nous estimons que cette population civile, déjà victime d'une crise humanitaire grave, et subissant le régime oppressif des Taliban depuis bien trop longtemps, doit être épargnée le plus possible des conséquences des opérations militaires.

La situation humanitaire en Afghanistan est tout simplement alarmante, et elle continue à se dégrader. Nous savons que cette crise s'aggravera avec l'arrivée de l'hiver. L'évolution de la situation sur le terrain doit être mise à profit pour améliorer rapidement

l'acheminement de l'assistance humanitaire et secourir les réfugiés et les personnes déplacées.

La fourniture d'une aide humanitaire d'urgence reste une priorité absolue pour l'Union, qui s'est engagée à mobiliser sans délai une aide de plus de 320 millions d'euros. Nous voudrions aussi insister sur l'importance du déboursement des fonds promis par la communauté internationale.

L'Union européenne appuie les efforts des organismes spécialisés des Nations Unies, du Comité international de la Croix-Rouge ainsi que de l'ensemble des organisations humanitaires engagées dans la recherche de solutions pratiques, souples et adaptées aux besoins. Elle appelle tous les pays de la région à faciliter, par tous les moyens possibles, les opérations humanitaires d'accueil des nouveaux flux de réfugiés afghans. Comme j'ai pu le constater lors de mon récent voyage dans la région, les pays voisins subissent eux aussi les conséquences de la crise en Afghanistan. L'Union appelle dès lors la communauté internationale à venir en aide à ces pays.

L'Union européenne souhaite en ces heures cruciales, pour l'avenir de l'Afghanistan et la stabilité régionale, rappeler ce qui est sa position depuis le début. À savoir qu'il n'y aura jamais de paix et de stabilité dans ce pays tant que n'y sera pas installé un gouvernement démocratique et très largement représentatif de tous les groupes ethniques en présence. Il conviendra encore que ce gouvernement adhère aux principes communément admis de respect des droits de l'homme et du droit.

L'Union européenne croit qu'il appartient à l'ONU et au Représentant spécial du Secrétaire général, de jouer un rôle central pour aider les Afghans dans la difficile tâche de formation d'un tel gouvernement. L'Union entend appuyer les plans de l'ONU dans cette direction. Elle demande avec insistance à l'Alliance du Nord de contribuer sans réserves à ces efforts, notamment en assurant la garde provisoire de Kaboul au bénéfice du peuple afghan dans son ensemble. Nous sommes convaincus que tout règlement politique en Afghanistan doit être fondé sur la volonté des Afghans.

C'est sans réserves que nous appuyons les efforts que l'ONU déploie et continuera à déployer pour atteindre cet objectif stratégique. Néanmoins, personne ne sous-estime les difficultés qui restent à surmonter. Les incertitudes qui planent sur la durée, et les

conséquences de la campagne militaire font que l'ONU devra un peu naviguer à vue. Toute vision stratégique va devoir en tenir compte.

L'Union européenne insiste sur l'importance de l'inclusion d'une dimension de droits de l'homme dans tout arrangement concernant l'Afghanistan. Sous le régime des Taliban, de graves violations des droits de l'homme et des principes du droit humanitaire ont été commises. Nous avons notamment condamné les traitements discriminatoires et inadmissibles à l'égard des femmes, dont les droits les plus élémentaires sont systématiquement et méthodiquement bafoués.

Un règlement d'après conflit représente un défi gigantesque. L'Afghanistan est l'un des pays les plus pauvres du monde. Ce pays a connu 20 ans d'invasions, de guerres civiles et de catastrophes naturelles. Une sécheresse sévit dans le pays depuis plus de quatre ans. Une fois que nous aurons atteint l'objectif de mettre en place un gouvernement stable, légitime et représentatif de l'ensemble de la population, la communauté internationale devra s'engager dans un programme de reconstruction du pays. C'est pourquoi l'Union souligne l'importance de lancer dès maintenant un plan de reconstruction économique et institutionnel pour l'Afghanistan. Il est en effet essentiel que le processus politique soit accompagné par une aide économique. Le développement de l'agriculture aidera à lutter contre la culture du pavot et le trafic de drogues. La mise en oeuvre d'un plan de déminage facilitera l'acheminement de l'aide ainsi que le retour et la réintégration des réfugiés et des personnes déplacées.

Le défi à relever est donc immense et multiple. La réussite dépendra en grande mesure de la prise en compte de sa dimension régionale. Or, il est clair que la stabilité en Afghanistan profite à la stabilité régionale. Inversement, une solution durable en Afghanistan présuppose que les intérêts des pays voisins soient pris en compte. Il s'impose donc que les pays voisins soient associés étroitement aux efforts de l'ONU et qu'ils y participent de façon constructive. Ces efforts seraient encore facilités par une coordination entre les pays de la région eux-mêmes. L'Union entend intensifier ses relations avec les pays voisins de l'Afghanistan, et elle compte contribuer par ses initiatives à renforcer le processus de stabilisation régionale qui sera mené par l'ONU.

Le but de notre action est de contribuer aux efforts que déploie l'ONU en vue d'aider les Afghans à s'aider eux-mêmes. Il est essentiel que la communauté internationale participe à ces efforts. Les pays voisins et l'Organisation de la Conférence islamique auront évidemment un rôle important à jouer. Pour ce qui est de l'Union européenne, le Conseil peut compter sur sa contribution active.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le prochain orateur sur ma liste est le Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas. Je souhaite une chaleureuse bienvenue à S. E. M. Jozias J. van Aartsen, et je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. van Aartsen (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Les Pays-Bas s'associent pleinement à la déclaration prononcée par la Belgique, qui assure actuellement la présidence de l'Union européenne. Je me bornerai donc à trois éléments spécifiques, liés les uns aux autres : la politique, la sécurité et la reconstruction, pour transmettre un message pressant.

D'abord, en ce qui concerne la politique, alors que la campagne militaire se poursuit, les réalités sur le terrain en Afghanistan changent rapidement. Cela a des conséquences directes sur le poids politique de chaque catégorie de la population afghane dans les négociations pour le futur gouvernement. Il est urgent que l'Ambassadeur Brahimi rapproche les parties dans le cadre de la mise en oeuvre des propositions d'ensemble qu'il a présentées ce matin. La nouvelle structure politique doit être établie par les Afghans eux-mêmes, et ne doit pas être imposée de l'extérieur. Un rôle central de l'ONU comme catalyseur et conseiller – non comme gouverneur – est une nécessité.

La résolution du Conseil de sécurité doit, à notre avis, encourager l'Ambassadeur Brahimi à agir rapidement.

Deuxièmement, en ce qui concerne la sécurité, le succès de la campagne militaire contre le terrorisme ne devrait pas se traduire par la prédominance d'une partie ou d'une faction particulières. Plus spécifiquement, le fait de tenir des villes ne devrait pas déterminer exclusivement le résultat du processus politique. La résolution du Conseil de sécurité doit permettre d'agir rapidement pour assurer dès que possible une certaine présence internationale, de préférence de l'ONU, dans les villes qui ont changé de mains ces derniers jours. Très vite après cela, des dispositions militaires

transitoires seront essentielles pour créer un environnement sûr. Il importe par conséquent que la résolution du Conseil de sécurité décide des options possibles et réalisables à ce sujet.

Mon troisième point est relatif à la reconstruction. L'ONU devrait prendre la direction des opérations pour coordonner et organiser la reconstruction et le relèvement. Des projets à impact rapide dans des domaines tels que l'alimentation, le logement et la distribution d'eau devraient être mis en oeuvre sans retard pour appuyer la reprise économique.

Il ne faut pas mettre sur pied de nouveaux canaux ou de nouvelles structures pour l'aide internationale. Le Groupe d'appui pour l'Afghanistan peut continuer d'agir en tant que plate-forme de coordination des donateurs, appuyant l'ONU. Une conférence des donateurs humanitaires doit être coordonnée par l'ONU. La résolution du Conseil de sécurité doit étayer le rôle de l'ONU et du Groupe d'appui pour l'Afghanistan.

Je partage pleinement l'idée de l'Ambassadeur Lavrov selon laquelle l'Afghanistan n'est pas l'apanage du groupe « six plus deux ». Pour que l'effort de l'ONU soit couronné de succès, il importe que non seulement l'ensemble des Membres restent impliqués, mais qu'également les pays offrant l'essentiel des ressources participent au processus d'élaboration des politiques. Leur niveau d'engagement doit être reflété, par exemple, en mettant en place un groupe d'amis pour appuyer le travail du Secrétaire général sur l'Afghanistan.

Pour terminer, je suis reconnaissant à l'Ambassadeur Brahimi de son exposé de ce matin; il mérite tout notre appui. La résolution du Conseil de sécurité doit lui donner les instruments adéquats pour agir rapidement. Ces instruments sont : premièrement, des encouragements pour rassembler rapidement les parties; deuxièmement, une certaine présence internationale dans les villes à très court terme; troisièmement, une décision rapide sur les options réalisables ou faisables en matière d'arrangements de sécurité; et quatrièmement, une action rapide dans le domaine de la reconstruction dans les meilleurs délais et un choix sans équivoque en faveur du Groupe d'appui pour l'Afghanistan.

De cette manière, le Conseil aura mis en place une stratégie cohérente qui permettra à l'ONU d'avancer.

La Présidente (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le Ministre des affaires étrangères et du commerce de la Nouvelle-Zélande. Je souhaite une chaleureuse bienvenue à M. Phil Goff. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Goff (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué cette séance publique. Je voudrais commencer par exprimer ma reconnaissance au Secrétaire général pour ses remarques liminaires de ce matin et à son Représentant spécial, M. Brahimi, pour l'exposé qu'il nous a également fait ce matin. Il assume une énorme responsabilité et mérite tout l'appui que le Conseil peut lui donner.

Le retrait des forces des Taliban de Kaboul au cours des ces 24 dernières heures a fortement augmenté l'urgence de l'effort international pour aider le peuple afghan à mettre en place un gouvernement pleinement représentatif et responsable qui respectera les droits de l'homme. M. Brahimi nous a donné un cadre clair menant à une nouvelle constitution et à un nouveau gouvernement pour l'Afghanistan. Le défi essentiel pour le Conseil est de savoir comment les besoins en matière de sécurité à l'intérieur de l'Afghanistan peuvent être satisfaits alors que des mesures sont prises pour installer un nouveau gouvernement. Nous devons, bien sûr, faire tout ce qui est possible pour mettre fin à l'absence de gouvernement légitime et d'ordre public en Afghanistan, situation dans laquelle le terrorisme, l'extrémisme et le trafic de drogue ont prospéré. Nous avons également une responsabilité pour aider à mettre un terme au cycle de la violence et du châtement, qui a frappé l'Afghanistan pendant plus de deux décennies. Nous voyons encore les images crues et tragiques des représailles survenues ces 24 dernières heures.

L'ONU a un rôle de chef de file à jouer pour traiter de l'avenir politique de l'Afghanistan. Pour réussir dans ses efforts, l'ONU doit disposer de l'appui ferme des voisins de l'Afghanistan. Nous sommes par conséquent grandement encouragés d'avoir reçu hier la déclaration faite par les Ministres des affaires étrangères et autres hauts représentants du groupe « six plus deux ». Leur appui pour le rôle central de l'ONU et le travail du Représentant spécial du Secrétaire général est extrêmement important.

Bien avant les événements du 11 septembre, cet organe avait établi que la situation en Afghanistan

constituait une menace pour la paix et la sécurité internationales. Cela incluait le refus des Taliban de satisfaire aux exigences du Conseil remontant à décembre 1998 et qui visaient à cesser de fournir un refuge aux terroristes internationaux et à leurs organisations et d'assurer leur formation. Comme ces résolutions ont été ignorées pendant plus de trois ans et que l'attaque du 11 septembre a accru la menace que les terroristes font peser sur le monde, il fallait de toute évidence de nouvelles mesures. Une coalition internationale, à laquelle la Nouvelle-Zélande contribue, est par nécessité engagée dans une campagne pour faire disparaître l'organisation terroriste Al-Qaeda et ses protecteurs, les Taliban. Le retrait des Taliban de Kaboul indique des progrès importants, mais il y a encore une longue route à parcourir.

Notre lutte n'est pas dirigée contre la population civile. La coalition doit faire preuve de la plus grande attention pour éviter des victimes civiles. Il y a déjà eu beaucoup trop de pertes de vies civiles. Les effets cumulatifs d'un conflit de longue durée, la sécheresse et les politiques répressives des Taliban ont créé une crise humanitaire écœurante en Afghanistan. Alors que l'hiver approche, nous devons apporter de l'assistance à des millions de personnes qui risquent d'être confrontées à la faim et aux maladies. Sans cette aide et sans un effort résolu du Conseil, les désastres humanitaires des dernières années, lorsque des centaines de milliers de personnes sont mortes de la famine, de maladies évitables et de froid, se reproduiront. Les dimensions politiques et humanitaires et de la crise sont intimement liées et doivent être traitées d'une manière coordonnée si nous voulons trouver une solution durable et à long terme en Afghanistan.

Cette semaine, j'ai eu le privilège de rencontrer le Représentant spécial et le Secrétaire général adjoint Oshima. La Nouvelle-Zélande a contribué à l'appel consolidé des Nations Unies et a offert une assistance supplémentaire, y compris la mise à disposition de transport aérien pour l'acheminement des fournitures humanitaires durant l'hiver qui arrive en Afghanistan.

Résoudre la crise en Afghanistan est, je crois, le plus important défi auquel est confronté cet organe aujourd'hui. La campagne contre le terrorisme, et aussi contre le trafic de drogues, dépend beaucoup du rétablissement d'un gouvernement légitime en Afghanistan qui respecte les normes de comportement

international. Rétablir l'ordre et un gouvernement capable de répondre aux besoins sociaux et économiques de sa population contribuera énormément à résoudre la crise des réfugiés affectant des millions de personnes vivant une existence marginale dans les camps de réfugiés. Rétablir les droits de l'homme sous un gouvernement pleinement représentatif et responsable mettra fin à la répression dont les Afghans ont souffert pendant bien trop longtemps.

La Nouvelle-Zélande prie instamment le Conseil de sécurité d'agir de manière décisive afin que ces résultats puissent être obtenus, et la Nouvelle-Zélande offre tout l'appui qu'elle peut aux efforts du Conseil.

La Présidente (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le Ministre pakistanais des affaires étrangères. Je souhaite chaleureusement la bienvenue à S.E. M. Abdul Sattar; je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Sattar (Pakistan) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je vous suis reconnaissant, ainsi qu'aux autres membres du Conseil de sécurité, de cette possibilité qui m'est donnée de prononcer une déclaration sur la situation en Afghanistan.

Ce matin, nous avons écouté avec attention et respect la déclaration du Secrétaire général prévoyant une évolution favorable en Afghanistan. Le processus proposé par l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi témoigne de sa connaissance approfondie du problème afghan.

À la réunion du groupe « six plus deux », hier, le Pakistan a également proclamé son plein appui à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de l'Afghanistan. Une administration intérimaire du pays par les Afghans doit être facilitée sans plus attendre, au vu des nouvelles que nous suivons depuis ce matin. Nous apprécions énormément le fait que les membres du Conseil de sécurité soient intensément engagés dans des efforts visant à apporter la paix en Afghanistan. Ces efforts sont d'autant plus urgents que la situation en Afghanistan évolue plus rapidement que prévu.

L'Afghanistan et son peuple méritent que leur calvaire prenne fin. Depuis plus de vingt ans, ils ont souffert aux mains des hommes et de la nature. Ils ont été victimes de l'intervention étrangère et des luttes intestines, de l'ambition des seigneurs de la guerre et des obsessions irrationnelles d'Oussama ben Laden, qui a abusé de la tradition d'hospitalité afghane pour

semer la terreur dans le monde. Au fil des décennies, plus d'un million d'Afghans ont péri. L'infrastructure économique de leur pays a été ravagée.

Les attaques terroristes du 11 septembre, qui ont fait des milliers de victimes innocentes à New York et à Washington, ont à juste titre été condamnées par l'Organisation des Nations Unies. Le Pakistan s'est associé à la communauté internationale pour exprimer sa douleur et transmettre ses condoléances. Nous avons également traduit nos paroles en actes et nous nous sommes joints à la coalition dans la lutte contre le terrorisme international pour que les auteurs, les organisateurs et les commanditaires de ces actes abominables soient traduits en justice.

L'intervention militaire a infligé des souffrances indicibles au peuple afghan. Nous avons de la compassion pour lui aussi. Nous espérons que l'action militaire sera la plus courte possible et que la réalisation de ses objectifs contribuera à mettre un terme au calvaire du peuple afghan.

Dans sa déclaration du 10 novembre à l'Assemblée générale, le Président Pervez Moucharraf avait demandé que la stratégie militaire s'accompagne de stratégies politique et humanitaire afin d'apporter la paix et la stabilité en Afghanistan, ainsi que des secours et la reconstruction à sa population. L'ONU a depuis longtemps entériné le principe selon lequel le Gouvernement afghan doit être représentatif et multiethnique et avoir une large assise. Le Pakistan a souligné que, par souci de stabilité, le gouvernement post-Taliban doit être représentatif de la démographie afghane. La stratégie politique doit assurer l'unité et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan et le processus de formation d'un Gouvernement post-Taliban doit être national, dans la mesure du possible, l'ONU et l'Organisation de la conférence islamique le facilitant dans la mesure des besoins.

Autre principe important à garder à l'esprit : le nouveau Gouvernement devrait s'engager à appliquer les résolutions du Conseil de sécurité sur l'Afghanistan, ainsi que les principes de la Charte des Nations Unies. Dans l'intérêt de la paix et de la stabilité de la région, il devrait maintenir des relations amicales avec tous les voisins de l'Afghanistan. Nous sommes heureux de voir que ces idées sont pleinement partagées par le groupe « six plus deux » et par le Conseil de sécurité.

Durant le mois écoulé, les groupes afghans sont devenus plus actifs. L'Alliance du Nord a conclu un accord avec le roi Zahir Shah pour la formation d'un gouvernement intérimaire. Les 24 et 25 octobre, l'Assemblée pour la paix et l'unité de l'Afghanistan a tenu une grande conférence réunissant plus de 1 500 notables afghans, notamment des dirigeants et des commandants *moudjahidin*, des *maliks* de puissantes tribus et des dignitaires de plusieurs communautés ethniques. La conférence a eu lieu à Peshawar et a adopté une résolution en faveur d'un processus traditionnel afghan de Loya Jurgah, ou grande assemblée pour la formation d'un gouvernement de paix et d'unité nationale. Elle envisageait un rôle important pour le roi Zahir Shah dans un effort visant à mettre fin à la crise. Le roi a exprimé sa satisfaction de la conférence, comme offrant une possibilité bienvenue de dialogue interafghan visant à forger l'unité nationale.

La situation militaire en Afghanistan évolue très rapidement. Les forces de l'Alliance du Nord ont affirmé avoir pris le contrôle de grandes parties du territoire et resserreraient l'étau autour de Kaboul.

Il est particulièrement important, en ce moment, de garder à l'esprit les objectifs politiques. L'espoir de former un gouvernement multiethnique ayant une large assise est en jeu. Nous devons donc demander que les mesures politiques s'accélèrent pour convoquer dès que possible une réunion d'Afghans éminents et influents en vue de former une administration intérimaire qui ait une large assise et soit multiethnique. À cet égard, nous entérinons la démarche en quatre points proposée par l'Ambassadeur Brahimi. Cependant, la rapidité est essentielle. Le retrait des Taliban de Kaboul a créé un vide politique dangereux. À moins que l'ONU réussisse à mettre sur pied un système politique qui soit représentatif de tous les segments de la population afghane, le conflit et les troubles continueront d'affliger ce pays infortuné.

Pour qu'une administration politique intérimaire joue le rôle prévu pour la paix, la stabilité et l'unité, il est essentiel qu'elle s'installe à Kaboul, capitale du pays et symbole de son unité. Il faudra assurer la paix et la sécurité de Kaboul. Une force multinationale devrait être créée, avec l'appui de la coalition. On a parlé de représailles à craindre, voire de nettoyage ethnique dans certaines régions d'Afghanistan. Il faut empêcher ce désastre. Sinon, l'espoir de préserver l'unité de l'Afghanistan recevrait un coup fatal.

Le Pakistan espère que la paix en Afghanistan sera suivie d'efforts internationaux de relèvement et de reconstruction. C'est seulement ainsi que nous, au Pakistan, pourrons espérer que les réfugiés regagneront leur pays.

Il est urgent d'avoir une stratégie humanitaire, outre la stratégie politique et militaire. Il faut déployer sans plus tarder des efforts concertés et coordonnés, appuyés par un financement généreux, pour [faire face] aux besoins des Afghans, non seulement dans les camps de réfugiés, mais aussi dans le pays même. Il s'agira de prêter une assistance humanitaire aux populations afghanes sur place, de mettre en place des camps en Afghanistan même pour fournir un appui d'urgence et une aide aux personnes déplacées à l'intérieur du pays.

À part l'Afghanistan lui-même, aucun pays n'a souffert plus que le Pakistan du fait des troubles qui se sont produits en Afghanistan au cours des deux dernières décennies. Nous avons offert l'asile à plus de trois millions de réfugiés. Le fardeau économique et social pour le Pakistan s'est alourdi après 1989, alors que l'assistance mondiale à leur entretien s'est considérablement réduite. Les réfugiés ont intégré la population active, ils ont pris les emplois des Pakistanais, et le taux de chômage a augmenté dans notre pays. Nous ne pouvons pas ouvrir nos frontières à tous ceux qui veulent entrer au Pakistan et qui sont à la recherche de nourriture ou d'assistance. Malheureusement, malgré les restrictions, plus de 80 000 nouveaux réfugiés afghans sont entrés au Pakistan ces deux derniers mois. L'ouverture des frontières conduira à une arrivée massive de réfugiés au Pakistan – créant une situation que nous ne pouvons pas nous permettre. Il y a plus d'1,5 million de personnes déplacées à l'intérieur de l'Afghanistan et environ cinq à sept millions de personnes vulnérables. Il est donc essentiel de fournir l'assistance aux Afghans nécessaires à l'intérieur de leur propre pays. Mais nous n'avons pas un cœur de pierre, et le Pakistan continuera de permettre aux Afghans vulnérables et aux civils, femmes et enfants blessés d'être hébergés à titre temporaire dans des camps de réfugiés qui soient proches de la frontière pakistanaise. Le Pakistan, pour sa part, continuera de faire tout ce qu'il peut pour alléger les souffrances du peuple afghan.

Une fois que la paix sera revenue en Afghanistan, l'assistance humanitaire devra être maintenue. Aucun processus de paix ne peut donner de résultats sans

l'appui requis pour reconstruire et relever cette nation ravagée par la guerre. Il est donc extrêmement important d'élaborer simultanément un plan complet de reconstruction et de relèvement après le conflit, qui sera mis en place dès que la paix reviendra en Afghanistan. Il est vital que la communauté internationale commence à travailler sur ce plan et qu'elle fasse en sorte que les moyens financiers indispensables pour l'appuyer soient disponibles. Tout effort de relèvement en Afghanistan doit, au minimum, comprendre la remise en état des systèmes d'assainissement et de distribution de l'eau, la relance de l'agriculture, la reconstruction de l'infrastructure, le rétablissement des institutions et la poursuite d'une assistance humanitaire au peuple afghan. À cette fin, le Président du Pakistan a proposé la mise en place d'un « Fonds d'affectation spéciale pour l'Afghanistan » placé sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, afin d'appuyer les secours humanitaires, ainsi que la reconstruction nationale et les efforts de relèvement en Afghanistan.

La communauté internationale, cette fois-ci, ne doit pas se détourner de l'Afghanistan. Elle doit faire preuve de volonté politique et de détermination afin d'aider le peuple afghan à rétablir la paix et à reconstruire l'économie de leur pays. La communauté internationale a déçu les Afghans dans le passé. Les conséquences négatives de cette négligence sont évidentes pour tous. Nous ne devons pas répéter la même erreur.

Avant de terminer, je tiens à réaffirmer la détermination du Pakistan à coopérer pleinement aux efforts que l'Organisation des Nations Unies et aux efforts de Brahimi déploient pour promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan.

La Présidente (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le Ministre des affaires étrangères de l'Italie. Je souhaite une chaleureuse bienvenue à S. E. M. Renato Ruggiero; je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Ruggiero (*parle en anglais*) : Cette séance du Conseil de sécurité est à la fois opportune et cruciale, quelques heures après la chute de Kaboul. J'ai écouté avec grand intérêt l'exposé fait par M. Brahimi à la suite de sa récente mission dans la région. En prenant la parole, je limiterai mes observations à trois éléments essentiels : d'abord, la détermination de l'Italie à lutter

contre le terrorisme international; deuxièmement, l'urgence de créer, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, et notamment de M. Brahimi, un processus politique visant à mettre en place en Afghanistan une administration reposant sur une large assise, multiethnique et équilibrée; troisièmement, tout aussi urgent et important, la nécessité d'élaborer une stratégie d'assistance humanitaire à la population se trouvant à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afghanistan.

L'Italie s'est engagée à mettre à la disposition de la coalition contre le terrorisme international des forces terrestres, des unités navales et des forces aériennes, et la décision du Gouvernement a été appuyée par un consensus parlementaire sans précédent : plus de 90 % des membres du Parlement l'ont appuyée. Les efforts militaires actuels – pleinement légitimes au titre de la Charte de des Nations Unies et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité – ont pour objet de traduire en justice les auteurs des attaques terroristes et d'éliminer le réseau Al-Qaeda ainsi que ceux qui offrent assistance et donnent asile aux terroristes. L'Italie estime que tous les efforts doivent être faits pour alléger davantage les souffrances de la population civile afghane, qui a été victime depuis de nombreuses années d'une crise humanitaire aggravée par la politique menée par un régime non démocratique et isolationniste, et qu'il convient donc de limiter au maximum la perte de vies innocentes.

L'Italie souscrit pleinement au principe selon lequel le futur gouvernement afghan doit être représentatif et refléter la composition large et multiethnique de la société afghane. Comme la présidence de l'Union européenne l'a dit précédemment, nous encourageons et appuyons M. Brahimi pour qu'il continue à déployer des efforts en vue de constituer une alternative politique au régime des Taliban. L'avenir démocratique de l'Afghanistan doit rester aux mains des Afghans. Dans les circonstances actuelles, il est essentiel de veiller à améliorer tant la situation qui évolue rapidement dans la région que les progrès dans le dialogue interafghan. L'Italie souligne donc la nécessité d'aider le peuple afghan à élaborer d'urgence une solution politique globale faisant également participer des personnalités de la diaspora – une solution qui donne une voix à toutes les composantes de la société afghane et contribue à la paix et à la stabilité régionales.

L'Italie apporte aussi son concours à l'Organisation des Nations Unies avec ses propres efforts, en tant que membre de l'Union européenne et en tant que président en exercice du Groupe des huit.

Des conditions adéquates doivent être rapidement créées afin d'empêcher un vide en matière de sécurité, et elles devraient accompagner l'évolution politique. Un cadre de sécurité approprié est un élément indispensable à la stabilité, y compris en ce qui concerne la fourniture de l'assistance humanitaire. En effet, nous pensons que l'effort humanitaire doit être intensifié, notamment à l'intention des personnes déplacées à l'intérieur du pays. L'Italie a alloué pour le moment plus de 30 millions de dollars en réponse aux appels de différentes organisations humanitaires. Nous avons aussi accru notre assistance aux pays qui accueillent un grand nombre de réfugiés.

Avec l'Organisation des Nations Unies, nous étudions la manière de mieux aider à la reconstruction une fois que la paix sera revenue dans la région. Nous avons l'intention d'examiner en priorité des projets qui peuvent être mis en oeuvre rapidement afin de bénéficier à la population locale, notamment dans le secteur agricole, ainsi que les projets qui encouragent les cultures de remplacement dans le but d'éliminer le fléau des drogues. La communauté des donateurs doit être mobilisée pour élaborer une stratégie claire d'intervention recouvrant la transition de la phase d'urgence à la phase de reconstruction et de relèvement.

L'Italie est prête à envisager d'offrir des ressources additionnelles pour assurer un avenir meilleur au peuple d'Afghanistan, qui a été meurtri par de nombreuses années de luttes civiles. Un effort coordonné est essentiel car il ne peut y avoir de paix durable sans la mise en place des conditions propices à un développement durable et pacifique.

La Présidente (*parle en anglais*) : L'orateur suivant sur ma liste est le Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran. Je souhaite la bienvenue à S. E. M. Kamal Kharrazi et je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Kharrazi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Le nom même de l'Afghanistan évoque pour nous des images très vives de guerre, de carnage, de répression, d'exode, de destruction, de pauvreté et de désespoir apparemment sans fin.

L'Afghanistan a longtemps été seul aux prises avec ses nombreux problèmes. À maintes reprises, nous avons mis en garde contre le fait que la situation en Afghanistan, et en particulier les politiques des Taliban, présentent des menaces graves pour la paix et la sécurité internationales. Toutefois nos mises en garde ont été prises à la légère ou sont passées inaperçues. Par conséquent, les voisins de l'Afghanistan ont dû supporter les conséquences de la situation dans ce pays. Parmi celles-ci, citons le flot incessant de réfugiés, l'insécurité, le trafic des drogues et les épidémies, pour n'en nommer que quelques-unes.

Les attentats odieux terroristes du 11 septembre ont amené la communauté internationale à fixer son attention sur l'Afghanistan. La tâche redoutable de rétablir la stabilité en Afghanistan exige une détermination politique ainsi que des actions collectives bien coordonnées. Les Afghans ont été contraints de recourir à la force pour combattre les Taliban, dont l'idéologie, qui n'a rien à voir avec l'Islam, prescrit le terrorisme et la violation flagrante des droits de l'homme et des droits des minorités.

Pour répondre à ces menaces terroristes, une opération militaire a été organisée. Cependant, je dois dire que l'action militaire n'est pas la solution. Le peuple de cette nation appauvrie a assez souffert et ne mérite pas de subir une autre guerre. Il faut lui offrir d'autres solutions.

Que devons-nous donc faire? Comment doit-on répondre au défi impérieux d'une exigence de paix, de sécurité et de normalité en Afghanistan? Comment peut-on aider les Afghans à se débarrasser du phénomène des Taliban? La troisième réunion ministérielle du groupe des « six plus deux », qui a eu lieu hier, nous a offert l'occasion d'examiner toutes ces questions et m'a permis d'avoir un échange de vues à ce sujet avec mes collègues.

Il est impératif d'aller au-delà d'un glaci militaire et d'avoir un objectif politique qui mette fin à des décennies de conflit, de guerre et d'asile offert au terrorisme. Les Nations Unies ont un rôle fondamental à jouer à cet égard. La République islamique d'Iran sait gré au Secrétaire général de son intérêt vif et continu pour la question de l'Afghanistan et de son appui. Nous nous félicitons également de la nomination opportune par le Secrétaire général de M. Lakhdar Brahimi pour la deuxième fois. M. Brahimi est un diplomate chevronné qui est tout à fait au courant de la situation

dans le pays. J'aimerais saisir cette occasion pour lui garantir que le Gouvernement de la République islamique d'Iran s'engage à lui apporter son plein appui et sa coopération dans l'exécution de son mandat.

À la lumière des événements des derniers jours, notamment la libération de Kaboul, Kandahar, Mazar-e-Charif, Taloqan, Herat et d'autres provinces du nord et du sud de l'Afghanistan, le moment est venu de se lancer avec énergie et diligence dans la formation d'un gouvernement à large assise en Afghanistan, afin d'éviter que ne se répètent les erreurs du passé.

L'idée d'un gouvernement largement représentatif n'est pas nouvelle. Après des années de négociations et de délibérations sur cette question dans différentes instances, un ensemble de principes a été énoncé, auxquels un gouvernement afghan d'unité nationale devrait se conformer. Au niveau interne, cela signifierait un gouvernement qui soit respectueux de la démocratie, de l'état de droit, un gouvernement responsable qui respecte les droits de l'homme et les droits des minorités. Pour ce qui est des relations étrangères, le gouvernement post-taliban devra respecter le droit international, entretenir des relations pacifiques et amicales avec ses voisins; interdire son territoire aux activités subversives, déstabilisatrices et terroristes ainsi qu'interdire la production, le commerce et le trafic des stupéfiants.

Pour apporter une contribution essentielle, le Conseil de sécurité devrait adopter une résolution énumérant les principes sur lesquels un gouvernement post-taliban doit se fonder. Cette résolution devrait définir la présence et le rôle de surveillance des Nations Unies pendant la période de transition et chercher à mobiliser des ressources financières et autres pour le relèvement, la reconstruction et le développement du pays, le rapatriement des réfugiés et l'élimination de la culture et de la contrebande des stupéfiants.

Il est également urgent de mettre sur pied un arrangement provisoire limité dans le temps, qui permette de passer du conflit à une situation normale. L'évolution militaire récente donne encore plus d'urgence à cette question. La libération de Kaboul doit être considérée comme une nécessité militaire, à laquelle devraient succéder immédiatement des actions des Nations Unies visant à mettre sur pied une administration intérimaire, en consultation avec les

groupes afghans. Cette autorité devrait travailler sous l'égide des Nations Unies et être représentative de la composition ethnique de l'Afghanistan, en ayant un caractère plus administratif que politique.

Nous invitons le Front uni, tout comme les autres groupes légitimes qui se trouvent à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afghanistan, à coopérer activement avec M. Brahimi afin de mettre en place une administration intérimaire multiethnique qui pourrait réaliser l'unité nationale et préparer le terrain à un gouvernement largement représentatif et multiethnique.

Une présence politique des Nations Unies, pour assurer la surveillance, est l'une des conditions préalables à une transition réussie. Elle offrirait la garantie du respect des principes d'une transition ordonnée du pouvoir conformément au calendrier convenu et, surtout, elle garantirait que la confiance sera rétablie entre les groupes afghans – ce qui permettra la mise en place des institutions. En même temps, une présence militaire des forces de l'ONU est nécessaire pour assurer la paix, l'ordre et la sécurité, en attendant que l'armée et la police nationales soient en place. Cela n'entraînera pas nécessairement un déploiement militaire international à grande échelle.

Le rôle du Conseil de sécurité ne doit pas se limiter à adopter des résolutions. Il faut aussi qu'il exerce un contrôle sur la situation. Il doit sans cesse examiner et contrôler la situation et déterminer si les parties respectent leurs engagements. Néanmoins, nous devons prendre soin de nous limiter à dégager les grands principes et le cadre général, et ne pas décider qui doit diriger le pays. Cette décision est entièrement laissée à la nation afghane. Tous les Afghans, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, doivent avoir la possibilité de prendre part au processus d'édification de l'État et doivent avoir le droit de se porter candidat aux fonctions publiques. Par ailleurs, le principe démocratique du suffrage universel doit être respecté.

En outre, nous avons bien fait comprendre au Front uni que la communauté internationale attendait de lui qu'il fasse preuve de la plus grande retenue une fois qu'il assumerait le contrôle des territoires aux mains des Taliban. Ici encore, nous nous félicitons de l'amnistie générale qu'ils ont déclarée et nous leur demandons de veiller au respect des droits de l'homme et du droit humanitaire international pour tous les Afghans et tous les étrangers. Ce sera l'aune à laquelle la communauté internationale pourra juger et décider.

La pauvreté rend certainement la paix plus précaire. La communauté internationale – et notamment les institutions financières internationales – doit jouer un rôle majeur dans le rétablissement de la paix en Afghanistan et dans le retour à la normale, en mobilisant l'aide nécessaire à la reconstruction et au développement du pays. Nous devons investir dans l'avenir et pour l'avenir. C'est possible, notamment, en organisant sous l'égide de l'ONU une conférence internationale sur la reconstruction et le développement de l'Afghanistan. Nous espérons sincèrement et nous pensons qu'une coalition pour la paix et la reconstruction de l'Afghanistan serait plus forte et beaucoup plus large que la campagne contre le terrorisme que l'on mène actuellement.

Nous sommes gravement inquiets du risque d'une catastrophe humanitaire en Afghanistan. L'hiver approche et il y a eu trois années de sécheresse. Les Afghans ont cruellement besoin d'aide humanitaire. On estime à 6 millions le nombre de personnes qui sont menacées de famine. Les conditions de vie des groupes vulnérables comme les femmes et les enfants sont bien pires encore. Nous ne pouvons les laisser mourir de faim. Pour remédier à la crise humanitaire actuelle et prévenir celle qui menace, l'acheminement de l'aide vers l'Afghanistan, et en particulier vers le nord du pays, doit se faire à un rythme bien rapide.

En résumé, le moment est venu de rendre l'Afghanistan à son peuple et de permettre à celui-ci d'exercer son droit à l'autodétermination. Il nous faut à tous prix saisir cette occasion car les échecs coûtent très cher. Nous devons faire confiance à la sagesse et aux aspirations de la nation afghane, qui mérite une vie meilleure, plus saine, plus prospère et laissant plus de place à l'espoir.

La Présidente (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le Ministre des affaires étrangères de l'Ouzbékistan. Je souhaite chaleureusement la bienvenue à S. E. M. Abdulaziz Kamilov. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Kamilov (Ouzbékistan) (*parle en russe*) : Je tiens à vous remercier, Madame la Présidente, de l'occasion que vous m'avez donnée de prendre la parole aujourd'hui. Je remercie aussi le Secrétaire général, M. Kofi Annan, ainsi que M. Brahimi de leurs exposés détaillés sur la situation en Afghanistan,

comme des efforts considérables qu'ils déploient en faveur de l'Afghanistan.

L'Ouzbékistan est un voisin immédiat de l'Afghanistan et il y va naturellement de ses intérêts vitaux de voir une paix stable et durable s'installer dans ce pays. Nous tenons à entretenir des relations de bon voisinage avec l'Afghanistan. Je voudrais brièvement faire quelques observations sur certains des aspects de la situation.

En ce qui concerne, tout d'abord, l'assistance humanitaire, l'Ouzbékistan collabore avec l'ONU à l'acheminement d'une aide humanitaire en Afghanistan en mettant son infrastructure à sa disposition à Termez, ville frontalière avec l'Afghanistan. Nous sommes profondément convaincus que cela est essentiel aujourd'hui. Mais outre l'assistance humanitaire immédiate, nous devons penser également au relèvement économique du pays, comme on l'a déjà redit ici à maintes reprises. Les aspirations du peuple afghan à cet égard sont tout à fait justifiées. Pendant le conflit afghan, toute une génération a grandi sans connaître autre chose que la guerre. L'assistance humanitaire doit donc aller de pair avec des programmes d'éducation, car il est important aussi de penser à cultiver l'esprit et le moral de la population afghane.

Nous appuyons, bien entendu, le vaste programme de rétablissement de la paix et de relèvement de l'Afghanistan proposé par l'Ambassadeur Brahimi. Nous sommes également favorables à l'un des principes essentiels du processus, à savoir le rôle central de coordination de l'ONU en la matière.

L'évolution actuelle de la situation en Afghanistan témoigne à notre avis de la justesse de la stratégie adoptée par la communauté internationale en vue d'éliminer tous les réseaux terroristes en Afghanistan et d'instaurer dans le pays une paix juste et durable.

Je tiens à confirmer une fois de plus que l'Ouzbékistan coopère et continuera de coopérer pleinement avec le Groupe des « Six plus Deux » et avec la communauté internationale et à faire tout ce qui est en son pouvoir pour que la paix soit rétablie en Afghanistan et pour garantir l'intégrité et la sécurité du pays. Aujourd'hui, nous disposons d'une occasion unique de rétablir la paix et la stabilité dans la région.

À notre avis, c'est l'un des facteurs les plus importants de tout le système international de sécurité aujourd'hui.

La Présidente (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le Ministre des affaires étrangères de la Turquie. Je souhaite chaleureusement la bienvenue à S. E. M. Ismail Cem; je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Cem (Turquie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Conseil de sécurité, et plus particulièrement sa présidence, d'avoir organisé ce débat ouvert, à un moment où la situation en Afghanistan connaît une évolution particulièrement rapide.

Nous sommes tous confrontés aujourd'hui à un défi commun. Ce défi est double : combattre le réseau terroriste qui a exploité la situation difficile de la population afghane pour s'enraciner sur son sol; et contribuer au renouveau d'une identité afghane et à la reconstruction de l'Afghanistan en assurant la paix, la stabilité et le développement économique du pays. Nous estimons qu'une action internationale concertée reposant sur des principes sains et des méthodes efficaces revêt une importance cruciale et que nous, les Membres de l'ONU, devons élaborer les grandes orientations susceptibles d'aider l'Afghanistan à décider de son propre avenir.

Premièrement, c'est le peuple afghan, à notre avis, qui reconstruira lui-même sa propre identité et son propre pays. Notre tâche à nous consistera essentiellement à soutenir ses efforts à cette fin. Nous ne sommes pas là pour décider à sa place qui dirigera son pays et comment.

Nous pensons également que certains éléments culturels et allégeances régionales et tribales devraient être encouragés à se fondre en une identité afghane unique et jouer un rôle secondaire de sous-cultures. Il sera très difficile pour l'Afghanistan de garder son ancien tissu social et ses spécificités sociales, et d'émerger en tant que nation sûre d'elle.

Deuxièmement, tous les pays voisins de l'Afghanistan ou jouant un rôle dans ce pays – en fait, tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies – devraient éviter d'avoir certains groupes afghans comme alliés principaux, et de rechercher des intérêts particuliers à travers ces alliés, ce que nous pourrions être tentés de faire. Il est clair que nous

sommes tous engagés dans une lutte – une lutte légitime et utile contre le terrorisme. Alors qu'elle continue, nous devons tous nous assurer que les civils innocents sont épargnés. En tant qu'États Membres de l'ONU, organismes des Nations Unies et autres organisations de secours, nous devons continuer de fournir une aide humanitaire globale et poursuivre nos efforts visant à organiser et à faciliter ce soutien.

Dans les régions et villes afghanes qui sont en train d'être libérées de l'oppression terroriste, il me semble que nous devrions, dès que possible, nous organiser, pourvoir aux besoins de base et protéger les personnes et les biens. Il est très important de montrer à la population qu'elle peut aspirer à un avenir meilleur grâce aux changements positifs que nous pouvons introduire.

Une fois de plus, il est très important que le peuple afghan, libéré de l'oppression terroriste, constate l'avènement d'une nouvelle réalité et comprenne que le nouvel environnement lui offre des possibilités – peut-être limitées – par le biais d'une aide concrète et rapide qui changera sa vie et son environnement. Il est évident que de semblables cas inspireront utilement d'autres régions du pays, non encore libérées de l'oppression. Créer un précédent heureux à cet égard sera le meilleur catalyseur du changement.

Chacun semble convenir que l'administration et le gouvernement futurs de l'Afghanistan doivent inclure tous les groupes ethniques. Le nouveau gouvernement devrait également intégrer toutes les tendances politiques dont les représentants n'ont pas eu recours au terrorisme. Dans ce processus, exagérer ou saper le rôle d'un groupe particulier dans le pays serait contre-productif.

Dans la reconstruction de l'Afghanistan, nous devons agir vite. Nous avons eu jusqu'à présent, des villes et régions qui se libèrent de l'oppression, des informations encourageantes selon lesquelles les libérateurs de ces villes se comportent correctement et les difficultés rencontrées en Afghanistan lors d'expériences similaires, il y a 12 ans, ne se sont pas répétées. Mais si cela continue et si nous, membres de la communauté internationale agissant par solidarité, n'agissons pas rapidement et si nous ne sommes pas présents en Afghanistan, il se pourrait que d'ici la fin de la semaine ou après 10 jours ou deux semaines, des faits négatifs se fassent jour et menacent l'avenir de

l'Afghanistan. Nous devons agir sans attendre. La Turquie est prête à jouer un rôle appréciable dans les efforts internationaux de mise en place d'un nouvel Afghanistan. En tant qu'ami du peuple afghan, nous sommes prêts à collaborer avec tous les groupes qui travailleront à la reconstruction et au relèvement de l'Afghanistan.

Il est évident que dans le processus de reconstruction de l'Afghanistan et de l'identité afghane, les Nations Unies doivent jouer un rôle directeur et chaque État Membre a le devoir de contribuer à cette tâche gigantesque.

La Présidente (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Allemagne. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Kastrup (Allemagne) (*parle en anglais*) : Le Ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, qui a dû retourner la nuit dernière à Berlin, m'a chargé de lire une déclaration qu'il se proposait de prononcer.

« Mon pays s'associe pleinement aux remarques faites par le Ministre belge des affaires étrangères, M. Michel, au nom de l'Union européenne. C'est dans l'optique des engagements particuliers pris par mon pays à l'égard de l'Afghanistan – le premier étant notre exercice de la présidence du Groupe d'appui pour l'Afghanistan, et le deuxième, le fait que nous parrainions comme chaque année la résolution de l'Assemblée générale sur l'Afghanistan – que nous voudrions ajouter quelques réflexions. Notre intérêt et notre engagement politique à contribuer à l'effort multilatéral mené pour élaborer un nouveau cadre politique qui modèlera l'avenir politique de l'Afghanistan ont de nouveau été soulignés ce matin lorsque le Président fédéral, M. Rau, a assisté à l'ouverture de la séance du Conseil de sécurité.

Un fait est indiscutable : une réponse exclusivement répressive au terrorisme échouera. C'est une leçon que nous ne devons pas oublier, surtout en ce qui concerne l'Afghanistan. Depuis plus de 20 ans, une guerre meurtrière, des violations des droits de l'homme et les dures épreuves subies par des millions de réfugiés ont créé un terrain fertile à une symbiose sans précédent entre le groupe terroriste Al-Qaeda et

le régime des Talibans. À partir de ce point, la piste mène directement aux attaques monstrueuses commises aux États-Unis.

Pour difficile que soit cette décision, sans moyens militaires, nous ne serons pas en mesure de détruire ce foyer de terreur. Nous ne devons pas oublier que la catastrophe humanitaire en Afghanistan est avant tout l'oeuvre des Taliban. Ils portent la lourde responsabilité de l'échec des précédents efforts de paix de l'ONU dans ce pays.

L'Ambassadeur Lakhdar Brahimi, qui nous a présenté ce matin un plan clair et détaillé pour les prochaines étapes, mérite notre respect et notre appui unanime pour cette tâche particulièrement difficile. Il a envisagé des options que nous ne devons pas hésiter à prendre. Ce sont les suivantes.

Premièrement, c'est à la population afghane qu'il incombe de trouver la solution et celle-ci doit refléter la diversité du peuple afghan et être acceptée par les Afghans dans un acte d'autodétermination libre. Le premier objectif impérieux doit être la convocation d'un organe représentatif chargé de former un gouvernement transitoire qui s'entendra sur un plan de paix et sur sa mise en oeuvre.

Deuxièmement, les intérêts et préoccupations légitimes des États voisins de l'Afghanistan doivent être pris en compte dans les efforts que nous déployons pour trouver une solution. Cela pourrait contribuer à éviter une exploitation unilatérale de l'évolution de la interne en Afghanistan et à prévenir d'autres interactions tragiques avec les États limitrophes. Les États limitrophes portent une lourde responsabilité dans l'aboutissement des efforts de paix. Nous leur lançons un appel afin qu'ils abandonnent leur mode de pensée traditionnel et contribuent à la stabilité régionale en faisant preuve d'une volonté de compromis.

Troisièmement, une solution politique doit être légitimée et appuyée globalement par l'Organisation des Nations Unies. Les pouvoirs internes afghans devront assumer la responsabilité d'une solution mais ils auront néanmoins besoin de l'aide de l'Organisation et de la communauté internationale. C'est là le préalable à une stabilisation de la situation, à

l'organisation de l'aide et à la reconstruction. Des objectifs politiques, économiques et humanitaires clairs doivent maintenant être définis. Le mandat nécessaire à cette fin doit être conféré par une résolution du Conseil de sécurité.

Il y a quatre tâches principales : un effort international important visant à fournir rapidement et globalement une aide humanitaire pour mettre un terme aux souffrances du peuple afghan; un appui à la formation d'un gouvernement représentatif transitoire et la mise en place d'une administration autonome aux plans local et régional; l'ouverture de perspectives économiques et sociales par le biais d'un plan de reconstruction – une sorte de Plan Marshall pour l'Afghanistan; la consolidation des trois premières missions en contribuant à la sécurité et à la stabilité. L'Alliance du Nord a également une responsabilité à cet égard.

Nous sommes vivement préoccupés par les informations faisant état d'atrocités récentes qui pourraient compromettre tout effort de recherche d'une solution politique. Un nouvel ordre politique en Afghanistan ne pourra revendiquer la légitimité que s'il respecte les droits universels de l'homme et le droit humanitaire international. Le nouvel Afghanistan doit être créé progressivement à chaque fois que l'on chassera les Taliban du pouvoir, de nouveaux espoirs devront être suscités grâce à l'aide humanitaire et aux mesures de reconstruction. Un appel à la démilitarisation la capitale, Kaboul, me paraît indispensable et raisonnable.

L'ONU devra pouvoir compter sur un large appui international dans son effort consistant à appuyer la création de structures politiques viables. Cela requiert la coopération des États particulièrement touchés ou qui jouent un rôle majeur. L'Allemagne ainsi que l'Union européenne sont prêtes à jouer le rôle qui lui revient. Nous appuyons l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi et son équipe.

La tâche principale et la plus urgente est d'assurer la survie immédiate du peuple afghan. Pour combiner et augmenter les efforts humanitaires déployés par la communauté internationale, nous avons en qualité de Président du Groupe d'appui à l'Afghanistan, convoqué une

réunion à Berlin au début de décembre. Le cas échéant, cette réunion pourrait être organisée plus tôt. Cette réunion doit envoyer un signal de solidarité internationale avec l'Afghanistan pour répondre à l'appel que le Secrétaire général a lancé ce matin.

Nous sommes prêts avec nos partenaires de l'Union européenne à rencontrer le Groupe des amis (G-21) ce vendredi pour jeter les bases d'un cadre durable – signal d'espoir et d'un nouveau début. »

La Présidente (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Canada. Je l'invite à prendre la place qui lui est réservée à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Heinbecker (Canada) : Sur la situation en Afghanistan, la réaction dont nous avons été témoins aujourd'hui à l'occasion de ce débat public prouve clairement l'engagement de la communauté internationale vis-à-vis du peuple afghan et la nécessité de trouver une solution durable aux crises prolongées qui frappent ce pays.

Au Canada, la population est vivement préoccupée par la situation actuellement et par la nécessité de protéger les civils afghans de tous les côtés, notamment les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les réfugiés.

(*L'orateur reprend en anglais*)

Il est difficile de faire des observations pertinentes dans une situation qui évolue si rapidement. Nous félicitons, à cet égard, le Représentant spécial, M. Brahimi, de son exposé détaillé et perspicace au Conseil et des conseils avisés qu'il donne à la communauté internationale dans cette situation des plus complexes.

À l'instar de M. Brahimi, nous estimons que notre objectif commun doit être d'aider les Afghans à mettre en place une administration stable, multiethnique, représentative et neutre en Afghanistan. Cette administration doit être appuyée par un large éventail d'Afghans avec la pleine coopération et le plein appui des membres de la coalition, des États voisins et des autres acteurs régionaux. Facile à dire, très difficile à faire.

Nous ne devons surtout pas permettre qu'un vide politique s'installe à la suite des actions militaires

actuelles. La communauté internationale doit agir avec diligence. Ce sera décisif pour l'avenir de l'Afghanistan. En outre, cela fait partie intégrante de notre campagne contre le terrorisme.

Nous sommes encouragés par l'effondrement apparent de la résistance talibane dans le Nord. Il y a cependant déjà des rumeurs très inquiétantes qui font état de désordres. Des repréailles ne sauraient être la base d'une société nouvelle. Des mesures sont requises d'urgence pour une présence internationale, notamment celle de l'ONU, dans les zones libérées de l'Afghanistan et nous sommes encouragés par le fait que M. Vendrell et d'autres responsables de l'ONU agissent rapidement à cet égard.

Dans le même temps, nous ne devons pas perdre de vue notre objectif qui est de traduire en justice Oussama ben Laden et le réseau Al-Qaeda en justice. C'est là notre objectif principal.

S'agissant du moyen et long terme, les défis posés au peuple afghan et à la communauté internationale qui l'appuie sont redoutables : désarmement, démobilisation et réinsertion des militants; rétablissement de la primauté du droit; création d'institutions responsables, notamment une force de police et une magistrature; mise en place d'un gouvernement largement représentatif; promotion du respect des droits de l'homme et de la tolérance, notamment les droits des femmes et des enfants; mise au point de stratégies pour faire face à la criminalité organisée et au trafic des stupéfiants.

Cela étant dit, et comme d'autres l'ont observé, la communauté internationale ne peut que favoriser – et non pas imposer – une solution durable et viable à cette crise. Nous sommes d'accord avec M. Brahimi et les autres orateurs qui ont dit qu'il revient aux Afghans de trouver une solution pour l'Afghanistan, aussi bien ceux qui sont dans le pays que ceux qui font partie de la vaste diaspora. La seule solution qui sera durable sera une solution autochtone, c'est-à-dire une solution élaborée par le peuple afghan pour le peuple afghan, mais qui sera aussi soutenue par la communauté internationale.

Le succès ne sera pas possible sans l'appui financier, politique et technique de ceux qui peuvent contribuer à la consolidation de la paix, à l'assistance humanitaire et à la reconstruction. On ne pourra pas non plus réussir sans répondre aux préoccupations légitimes des Afghans et des pays voisins en matière de

sécurité. Ces voisins ont la responsabilité particulière de travailler ensemble en vue d'instaurer une paix qui soit conforme aux intérêts des Afghans et, en fin de compte, à leurs propres intérêts.

L'Afghanistan, pays très négligé, maltraité et abandonné, qui a été poussé vers l'isolement par des extrémistes, n'a même pas pu être classé sur le dernier indice de développement humain de l'ONU. Nous aimerions voir l'ONU jouer un rôle central, sous la direction du Secrétaire général et avec la participation précieuse du Représentant spécial, M. Brahimi. Nous attendons de l'ONU qu'elle mette au point des stratégies pour stabiliser l'Afghanistan, y compris en élaborant des structures gouvernementales fonctionnelles. Nous sommes heureux de constater que l'on a créé un groupe de travail intégré en vue d'une mission en Afghanistan. Nous pensons qu'il s'agit d'une très bonne idée. Nous aimerions toutefois que ce groupe fonctionne de façon un peu moins opaque et un peu plus transparente afin que nous puissions en bénéficier au moment où nous élaborons nos propres politiques.

Nous nous sommes engagés à travailler avec l'Ambassadeur Brahimi et d'autres États membres de la coalition afin d'appuyer le peuple afghan dans l'énorme tâche qui l'attend. On ne saurait trop insister sur l'importance d'engager largement la société civile afghane, y compris les groupes de femmes, dans le dialogue sur l'avenir de l'Afghanistan. L'Afghanistan, surtout dans les circonstances actuelles, ne peut tout simplement pas se permettre de se priver de 50 % de ses talents.

En plus d'une assistance humanitaire à large assise et de la consolidation des institutions politiques, nous estimons que la mise en route d'un dialogue eurasiatique sur la sécurité et la coopération comblerait un vide dans la région. Ce pourrait être une composante importante d'une paix durable en Afghanistan.

Enfin, et c'est tout aussi important, nous attendons de l'ONU qu'elle forme un groupe de gestion coordonnée pour les membres de la communauté internationale qui sont en mesure d'aider, ainsi que pour ceux qui sont directement concernés. Le Canada a fourni une aide à l'Afghanistan tout au long des années 90, et nous participons activement aux efforts d'assistance en cours. Nous avons beaucoup d'expérience dans ce domaine, et nous sommes prêts à aider et en mesure de le faire.

La Présidente (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Japon. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Satoh (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Madame la Présidente, du rôle de chef de file que vous avez joué en convoquant ce débat. Je tiens aussi à souligner que mon gouvernement est sincèrement reconnaissant au Secrétaire général, Kofi Annan, et à son Représentant spécial pour l'Afghanistan, l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi, pour leurs déclarations de ce matin. Nous apprécions tout particulièrement l'exposé de l'Ambassadeur Brahimi pour ses remarques perspicaces concernant les mesures qui doivent être prises pour faire face à la situation en Afghanistan.

Il est essentiel d'instaurer la paix en Afghanistan, et de contribuer à reconstruire et à développer le pays, non seulement pour éliminer le foyer du terrorisme mondial, mais aussi pour assurer la stabilité et la prospérité à long terme des pays voisins et de la région. Cependant, si nous nous tournons vers le passé, il nous est impossible d'affirmer que l'ONU et la communauté internationale ont accordé une attention suffisante aux difficultés auxquelles l'Afghanistan était confronté. Nous devons donc redoubler d'efforts maintenant, afin de faire en sorte que la population afghane soit en mesure de vivre dans la paix.

Le Gouvernement japonais, comme de nombreux États Membres, condamne énergiquement les attentats terroristes commis aux États-Unis le 11 septembre, et appuie les mesures contre le terrorisme prises par les pays concernés sur la base des résolutions du Conseil de sécurité. Inutile de le dire, ce que nous souhaitons, c'est de voir arriver le plus rapidement possible le jour où seront atteints les objectifs qui sous-tendent le recours actuel à la force, afin que la communauté internationale puisse alors oeuvrer en faveur de la réconciliation et de la reconstruction en Afghanistan.

Comme on peut le constater en fonction de ce qui se passe à Kaboul aujourd'hui, la situation militaire en Afghanistan change rapidement. Toutefois, même à un moment où des opérations militaires sont en cours, il est nécessaire de déployer des efforts pour assurer la sécurité des zones où il n'y a pas de combats, et pour fournir une assistance humanitaire. Une fois que les opérations militaires auront pris fin, ces efforts devront être consolidés et le redressement du pays et la mise en

place d'une administration devront être entrepris sans heurts. En outre, parallèlement aux opérations militaires, il convient de trouver des moyens d'instaurer la stabilité politique dans le pays. De plus, il faut également souligner qu'il est essentiel de donner des perspectives claires pour la reconstruction et le développement qui se placeront après la fin des opérations militaires, afin de promouvoir des efforts visant à rechercher la stabilité politique en Afghanistan.

Inutile de le dire, en recherchant la stabilité politique en Afghanistan, il est de la plus haute importance de respecter la volonté du peuple afghan. Cependant, les réalités en Afghanistan sont telles qu'il est difficile d'évaluer la volonté de la population. Les activités du Secrétaire général, M. Annan, et de l'Ambassadeur Brahimi, en vue d'explorer une voie menant à la stabilité politique en Afghanistan sont donc particulièrement importantes. Le Gouvernement japonais a l'intention de coopérer à ces activités et de les appuyer énergiquement.

En ce qui concerne le futur gouvernement de l'Afghanistan, le Japon a indiqué clairement qu'un tel gouvernement doit respecter les exigences suivantes, qui ont également été énoncées dans la déclaration ministérielle conjointe du Groupe des « Six plus Deux » publiée hier. Ce gouvernement doit représenter tous les groupes ethniques d'Afghanistan et bénéficier d'un large appui de la part de la population afghane; il doit respecter le droit international et établir des relations amicales avec ses voisins; il ne doit pas appuyer le terrorisme et doit s'engager à interdire la production de stupéfiants. En outre, le Gouvernement japonais estime que la convocation d'une *loya jirga* sous les auspices de l'ancien Roi Zahir Shah, est l'une des options permettant de préparer la mise en place d'un tel gouvernement.

Avec l'approche de l'hiver, la communauté internationale est tenue, compte tenu de ses obligations sur le plan humanitaire, d'acheminer des vivres et d'autres articles essentiels à la population afghane, et il importe que les États Membres travaillent ensemble pour appuyer les activités humanitaires des institutions de l'ONU. Le Gouvernement japonais a déjà offert une assistance économique d'urgence, notamment aux réfugiés afghans, au Pakistan et à d'autres pays voisins. Il s'est également engagé à fournir jusqu'à 120 millions de dollars des États-Unis pour soutenir les efforts visant à aider les réfugiés afghans et les

personnes déplacées à l'intérieur de l'Afghanistan, efforts qui seront conduits par les institutions de l'ONU et d'autres organismes humanitaires.

Le Gouvernement japonais se prépare à jouer un rôle actif dans les efforts visant à restaurer la paix en Afghanistan et à reconstruire le pays, et il a nommé Représentante spéciale du Premier Ministre pour l'Afghanistan Mme Sadako Ogata, ex-Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, qui a une longue expérience dans le domaine de l'assistance humanitaire.

Depuis 1996, mon gouvernement réclame la tenue d'une conférence pour la paix et la reconstruction en Afghanistan, et j'aimerais saisir cette occasion pour réaffirmer que le Gouvernement japonais est disposé à accueillir, aussi rapidement que possible, une conférence qui contribuerait à la paix et à la reconstruction de l'Afghanistan en coopération avec les pays et les organisations concernés.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le prochain orateur sur ma liste est le représentant de l'Inde. Je l'invite à prendre un siège à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Sharma (Inde) (*parle en anglais*) : Nous vous félicitons d'avoir pris le temps pendant le débat général de présider cette réunion importante qui arrive à point nommé. Nous voulons aussi exprimer notre profonde gratitude pour la contribution de votre délégation aux travaux du Conseil ces deux dernières années.

Depuis qu'il existe, le régime des Taliban a torturé et tourmenté l'Afghanistan. Ce régime obscurantiste, sectaire, borné et sadique, imposé au peuple afghan par une puissance étrangère amie de ce régime pour servir ses propres intérêts, a ramené l'Afghanistan à une époque d'obscurantisme que l'on a du mal à comprendre dans le monde d'aujourd'hui. Les Taliban, rejetés par la communauté internationale, ont détruit la culture pluriethnique du pays, sa tradition de tolérance et son patrimoine historique, déracinant des millions d'Afghans et les forçant à fuir de chez eux. Ils n'ont épargné ni leur peuple ni leur héritage culturel sans prix. L'image d'une femme tuée par balle dans un stade et le dynamitage des incomparables bouddhas de Bamiyan resteront à jamais gravés dans notre mémoire collective.

Le monde n'était pas sans connaître le caractère sinistre des Taliban, et le Conseil non plus à coup sûr.

Par sa résolution 1267 (1999) d'octobre 1999, le Conseil a reconnu que l'Afghanistan des Taliban était un incubateur et un sanctuaire du terrorisme international. Par sa résolution 1333 (2000) de décembre 2000, il a reconnu l'insuffisance des efforts visant à contenir l'exportation incessante du terrorisme par ce régime, il a imposé des sanctions supplémentaires et décidé de mettre en place un mécanisme de contrôle pour en assurer le respect, bien conscient que les sanctions étaient sapées ou violées. Mais, jusqu'au 11 septembre, il n'y avait pas de mécanisme en place.

Je laisserai à la conscience collective du Conseil le soin de voir s'il a répondu de façon adéquate au défi que pose à la paix et à la sécurité internationales le terrorisme international émanant de l'Afghanistan des Taliban et de ceux qui les appuyaient. Le monde a payé cher et en plusieurs fois ses échecs en Afghanistan. Il faut que cela cesse. À cette fin, la première mesure devrait être le départ complet des Taliban. Nous ne devons pas nous faire d'illusions et croire qu'il existe des « Taliban modérés » : il n'en existe pas, pas plus qu'il n'y a de bons terroristes. Cette expression elle-même est une contradiction en soi. Le phénomène des Taliban est comme un cancer. Tout bon médecin vous dira que si vous ne l'éliminez pas totalement, jusqu'à la dernière cellule, il reviendra avec son influence maligne. Le message sans équivoque et clair qui devrait venir du Conseil doit être que les Taliban doivent partir vite et pour toujours. Il n'y a aucune place pour eux en Afghanistan, sous quelque forme que ce soit. L'Inde appuie la campagne actuelle en vue d'éliminer les réseaux terroristes en Afghanistan. Nous espérons qu'elle parviendra rapidement à ses objectifs.

Après des années, l'occasion se présente de rétablir la paix en Afghanistan. Ne la laissons pas passer. La communauté internationale doit œuvrer dans ce sens, alors même que la campagne militaire se poursuit, afin d'éviter un vide politique une fois cette campagne terminée. En redonnant la santé politique à l'Afghanistan, un nouveau paradigme et un nouvel idiome sont nécessaires. Plus de Grands Jeux, plus de jeux du tout. Un Afghanistan en paix avec lui-même est dans le meilleur intérêt de tous.

Le nouveau Gouvernement afghan devrait avoir une large assise, être pluriethnique et représenter de manière équitable toutes les ethnies et tous les groupes religieux, reflétant ainsi la mosaïque composite que l'Afghanistan a toujours été historiquement. Il doit

refléter la volonté du peuple afghan et doit être le résultat d'un processus intra-afghan. Sinon, il a peu de chance de s'avérer acceptable, stable, sûr ou durable. Il doit rétablir la paix et l'harmonie à l'intérieur du pays et préparer la voie au développement économique et social dont l'Afghanistan, après tant d'années de dévastation indescriptible, a désespérément besoin.

Les structures constitutionnelles et juridiques qui se feront jour, expression d'un équilibre entre le centre et les régions, doivent pleinement protéger les droits fondamentaux, y compris ceux des femmes, des enfants et des minorités, mettant fin au traitement et à la discrimination que ceux-ci ont subis sous les Taliban, réparant les graves injustices et pansant les plaies qui leur ont été infligées, et leur restituant leur juste place dans la société. L'histoire troublée de l'Afghanistan, faite de frictions et de luttes intestines au cours des dernières décennies, exacerbée par des ingérences extérieures destructrices, montre qu'il peut y avoir des avantages à établir une structure politique neutre accompagnée de garanties et d'une protection extérieures de sa neutralité.

Un gouvernement sûr et capable de protéger sa population nécessitera une force de sécurité crédible et efficace. En créant cette force, il serait utile d'intégrer différents groupes armés non-taliban en une force militaire nationale et en une force de police efficaces. Toutefois, ni le nouveau gouvernement afghan, ni sa nouvelle force de sécurité ne seraient en mesure de faire efficacement face aux milliers d'« Arabes afghans » ou d'autres ressortissants étrangers luttant aux côtés des Taliban. Ces éléments hors-la-loi, tout à fait capables de déstabiliser un nouveau gouvernement, ne disparaîtront pas par magie. Nombre d'entre eux sont indésirables dans leur propre pays et n'ont nulle part où aller. Beaucoup d'autres sont en Afghanistan encouragés par les autorités de leur pays, qui devraient être contraintes de les reprendre.

Ces éléments armés et ces mercenaires menaceraient de défaire tout nouveau régime, risque que ni la population afghane, ni la communauté internationale ne peuvent se permettre de prendre. C'est pourquoi ces éléments doivent être neutralisés de manière définitive et efficace pour permettre à une force intra-afghane de s'acquitter de ses fonctions, qui consistent à assurer la paix et la sécurité dans ce nouveau cadre.

Au nom de la protection des intérêts nationaux, jamais déclarés, des tentatives sont faites ici et là pour de conserver un droit de veto sur la structure de la future organisation politique de l'Afghanistan. L'accepter, ce serait une erreur en principe comme en pratique; en principe, parce qu'il appartient au pays et à sa population de déterminer son propre gouvernement, et pas à des éléments extérieurs. Ceux qui réclament un droit de veto sur le nouveau gouvernement afghan accorderaient-ils le même droit au peuple et au Gouvernement afghans – si ceux-ci le réclamaient – sur leur propre gouvernement? En pratique, que se passera-t-il s'il n'y a pas d'accord sur la composition du nouveau Gouvernement afghan, à cause de ce droit prétendu à l'ingérence? Ne faudrait-il pas qu'il y ait un gouvernement en Afghanistan? L'absurdité de ce droit de veto est patent. Le nouveau Gouvernement afghan devrait être un Gouvernement d'Afghans, constitué par les Afghans et pour les Afghans, et il doit être perçu en tant que tel par les Afghans. Toute autre solution le rendrait suspect et artificiel aux yeux de son peuple même, sapant sa crédibilité et son acceptation.

Mais les pays qui se trouvent dans le voisinage de l'Afghanistan, ainsi que la communauté internationale, ont des préoccupations légitimes, auxquelles le nouveau Gouvernement afghan devra répondre. L'Afghanistan ne peut plus être un havre, ni l'épicentre du terrorisme international, alimenté par le fanatisme religieux. Il doit se débarrasser de cette menace. Il doit montrer sa détermination de résoudre le problème du trafic de drogues. Il ne doit pas être un centre pour la déstabilisation d'autres gouvernements. Pour sa part, le nouveau Gouvernement afghan doit avoir l'assurance qu'il n'y aura pas d'ingérence dans ses propres affaires intérieures. Voilà la clef de l'avenir de l'Afghanistan. Ceux qui ont le désir de contrôler ou de dominer l'Afghanistan devraient y renoncer maintenant et à jamais, pour leur propre bien, pour le bien de l'Afghanistan, et pour le bien de la communauté internationale.

En ce moment critique, la communauté internationale a un rôle crucial à jouer pour encourager, appuyer et aider le processus intra-Afghan, afin de remplacer les Taliban par un Gouvernement à large assise. Nous pensons que l'ONU doit être au centre des efforts internationaux. C'est pourquoi nous appuyons le rôle du Représentant spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi. Nous avons écouté

avec grand intérêt les propositions qu'il a faites sur la façon de procéder, et nous le remercions de son dévouement constant et de ses réflexions. Pour s'acquitter de sa tâche difficile, l'Ambassadeur aura besoin de toute l'assistance de la communauté internationale.

Pour la faciliter et la canaliser, il est clair qu'on ne pourra pas faire confiance au groupe « Six plus Deux », qui n'a pas été efficace dans le passé. Ce serait le triomphe de l'espoir sur l'expérience. L'Inde voudrait joindre sa voix à celles des autres membres de la communauté internationale pour souligner l'urgence qu'il y a d'établir un nouveau cadre international, incluant les pays qui ont un intérêt légitime et pacifique, et peuvent avoir une influence sur l'Afghanistan et son évolution, et qui ont la volonté de participer de façon constructive et de bonne foi à son redressement et à son relèvement. Nous ne voyons pas pourquoi ce nouveau cadre ne serait pas soutenu, puisque les pays qui ont soutenu et appuyé les Taliban jusque récemment, et qui maintenant trouvent utile de les désavouer, affirment également qu'ils ont changé de point de vue, et reconnaissent la nécessité d'établir en Afghanistan un gouvernement reposant à large assise, multiethnique et représentatif. Cela sera la pierre de touche de leur sincérité.

De par sa situation de voisin immédiat, et de par son association intime avec ce pays depuis la nuit des temps, l'Inde a un profond intérêt au bien-être politique, économique, et socioculturel de l'Afghanistan ainsi qu'à son développement. Elle est pleinement disposée à contribuer au processus visant à apporter une paix durable, la stabilité et le développement à l'Afghanistan.

Après la garantie de la paix et de la sécurité, la priorité essentielle de l'après-conflit en Afghanistan sera la reconstruction et le relèvement du pays, grâce à une assistance massive. Les besoins de développement du peuple afghan doivent être satisfaits de manière adéquate, et il faut créer un climat favorable au retour des millions de réfugiés qui ont récemment quitté le pays.

L'Inde a déjà annoncé la fourniture d'une assistance économique, sous forme de médicaments, de services médicaux, et de la fourniture d'un million de tonnes de blé pour les personnes dans le besoin en Afghanistan et pour les réfugiés afghans. Nous avons aussi déclaré notre intention d'ouvrir une ligne de

crédit de 100 millions de dollars pour la reconstruction après le conflit et les travaux de reconstruction. Nous sommes disposés à faire plus.

Nous n'avons pas le luxe de disposer de temps. Le Conseil doit agir avec promptitude, détermination et de façon transparente, afin de ramener en Afghanistan la paix, la stabilité politique, la santé, une véritable gouvernance participative et le bien-être économique. Dans ses efforts, il pourra compter sur notre total soutien et notre coopération.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant du Tadjikistan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Alimov (Tadjikistan) (*parle en russe*) : Madame la Présidente, je voudrais pour commencer vous féliciter de votre excellente présidence du Conseil de sécurité au cours de ce mois. Nous sommes heureux d'accueillir à cette séance du Conseil M. Lakhdar Brahimi. Nous pensons que la décision du Secrétaire général de le nommer une nouvelle fois Représentant spécial pour l'Afghanistan est judicieuse et vient à point nommé. Nous soutenons pleinement ses travaux. Nous espérons qu'il sera capable, de concert avec les États Membres et le Conseil de sécurité, de s'atteler efficacement à trouver une solution politique pacifique au problème afghan.

Le Tadjikistan espère vivement que le conflit en Afghanistan, pays voisin sera réglé le plus rapidement possible. Cela permettrait de continuer à stabiliser la situation dans le pays et dans toute la région de l'Asie centrale. Parallèlement, comme l'a souligné à de nombreuses reprises le Président du Tadjikistan, M. Emomali Rahkmonov, notamment dans les forums de l'ONU, le problème de l'Afghanistan n'a pas seulement une dimension régionale, mais aussi une dimension plus large, internationale. La tragédie du 11 septembre n'a que trop mis cela en évidence.

Dans les circonstances actuelles, il nous semble que nous avons l'occasion unique d'aider le peuple afghan à retrouver un développement paisible et stable, à devenir un membre à part entière de la communauté internationale et à changer son image, qui, malheureusement, au cours des années récentes, a été celle de complice du terrorisme international et d'autres entités criminelles, destructives et déstabilisatrices.

La société afghane est sur le point d'accomplir un changement fondamental, et la communauté internationale doit l'aider dans ce changement. Tout doit être fait pour garantir qu'à l'avenir l'Afghanistan cesse d'être la source de menaces au peuple afghan lui-même, aux États voisins et à la sécurité internationale dans son ensemble. Tout doit être fait pour s'assurer que l'Afghanistan respecte les droits de l'homme et les libertés fondamentales, et qu'il soit mis fin à la discrimination honteuse à l'encontre des fillettes et des femmes. Tout doit être fait pour rendre au peuple afghan l'espoir en un avenir pacifique et prospère.

Bien sûr, décider l'avenir de l'Afghanistan est une prérogative qui revient au peuple afghan lui-même. L'exigence préalable à la restauration d'une vie paisible en Afghanistan est la fin de l'ingérence étrangère, et l'unification des efforts de la communauté internationale, sous l'égide de l'ONU, pour accélérer le processus de règlement politique du problème afghan, et la reconstruction du pays. Il est aussi nécessaire d'éliminer les foyers de terrorisme en Afghanistan, les éléments du crime organisé et, point crucial, les capacités de production de la mafia de la drogue.

L'intégrité territoriale de l'Afghanistan doit être assurée. Afin de garantir la paix et la stabilité dans le pays, il est nécessaire de mettre en place un gouvernement efficace à large base politique et ethnique, conformément à la volonté et à l'accord du peuple afghan. Les cercles afghans les plus larges possible, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afghanistan, doivent contribuer à jeter ces fondements. Naturellement, dans le futur gouvernement, il ne peut y avoir aucune place pour les Taliban dans la structure politique, parce que cela comporterait le danger d'une reconstitution en Afghanistan de bases pour le terrorisme et le trafic de drogues.

Nous sommes profondément troublés par la difficile situation humanitaire en Afghanistan. Le refus des Taliban de satisfaire aux demandes de la coalition antiterroriste en extradant les cerveaux et les organisateurs des attaques terroristes contre les États-Unis n'a apporté au peuple afghan qu'une souffrance renouvelée et une augmentation du nombre de réfugiés et de personnes déplacées. Avec l'arrivée de l'hiver, des millions d'Afghans pourraient mourir de faim.

Immédiatement après que l'opération antiterroriste eut commencé en Afghanistan, le Gouvernement du Tadjikistan a pris la décision

extraordinaire de déclarer sa volonté d'ouvrir l'espace aérien et les infrastructures de notre pays pour la fourniture de l'aide humanitaire à la population afghane, qui souffre depuis si longtemps sous la tyrannie des Taliban. Nous demandons à tous les États et à toutes les organisations humanitaires d'apporter immédiatement au peuple afghan l'aide dont il a besoin. La catastrophe humanitaire qui menace l'Afghanistan doit être évitée.

Comme l'a signalé l'Office des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime, la baisse importante, cette année, de la récolte de pavots en Afghanistan n'a pas conduit à une réduction correspondante de la quantité d'héroïne introduite en contrebande dans les pays voisins et en Europe. D'énormes stocks d'opium brut ont été utilisés et ces stocks étaient conservés dans le territoire contrôlé par les Taliban. Les pays voisins, y compris le Tadjikistan, qui tentent d'arrêter la distribution de drogues provenant d'Afghanistan, ont souffert à cause de cela. Rien qu'au Tadjikistan, on a détruit cette année trois fois plus d'héroïne que l'an dernier, et maintenant, on mesure en tonnes les quantités de ce produit mortel. Nous accordons une importance énorme à la lutte contre le trafic illégal de drogues et nous considérons le fait de priver le terrorisme international d'une de ses principales sources de financement comme une de nos principales contributions. Nous espérons que les institutions spécialisées de l'ONU et les pays donateurs continueront de nous aider, ainsi que nos voisins, dans cette lutte.

Nous espérons que ce débat au Conseil de sécurité sur la question afghane permettra de renforcer le rôle central de l'ONU dans la coordination des efforts internationaux afin de trouver une formule de règlement politique en Afghanistan. Mon gouvernement continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider à résoudre cette question.

La Présidente (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit est le représentant de l'Australie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Dauth (Australie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame le Président, d'avoir convoqué cette séance importante et opportune sur une question qui intéresse profondément tous les États Membres. Comme les orateurs précédents, nous remercions le Secrétaire général de sa déclaration et l'Ambassadeur

Brahimi de son exposé d'information brillant et complet.

Je serai bref, tout particulièrement en raison de l'heure tardive, mais je vais très rapidement évoquer quelques points.

La première chose que je veux dire, bien sûr, c'est qu'il ne doit y avoir aucun doute quant au fait que les actions de la coalition contre le terrorisme en Afghanistan sont une réponse nécessaire à une grave menace contre la paix et la sécurité internationales. L'Australie fait sa part pour répondre à cette menace. Nous avons engagé plus de 1 500 membres de nos forces armées, ainsi que d'importants équipements militaires pour aider les efforts de la coalition. Notre premier objectif doit être de demander des comptes aux auteurs des attaques du 11 septembre et à ceux qui les abritent.

Mais nous devons aussi nous centrer sur les besoins urgents de l'Afghanistan et sur l'obligation de la communauté internationale d'aider cette nation à surmonter sa crise humanitaire et à se rétablir de manière durable. La démarche de la communauté internationale envers l'Afghanistan doit tenir compte des leçons d'un passé récent. Je veux mettre en lumière deux de ces leçons.

Premièrement, les pays ou les régions qui se laissent entraîner hors du champ des normes internationales et du droit international deviennent des refuges pour les terroristes et pour la criminalité internationale. La communauté internationale ne peut pas permettre que cet état de choses persiste. L'Afghanistan a besoin d'un gouvernement qui respecte les normes internationales et le droit international. En particulier, il a besoin d'un gouvernement qui respecte les droits de l'homme, y compris les droits des femmes – et je suis ravi que de si nombreux autres orateurs aient mentionné cette question en particulier – et il a besoin d'un gouvernement qui travaille pour satisfaire à ses obligations internationales de combattre le terrorisme et les actions donnant appui et aide aux terroristes. Un tel gouvernement devra avoir une large base et être représentatif de tous les Afghans. L'Australie soutient fermement les efforts de l'Ambassadeur Brahimi pour faciliter l'émergence d'un tel gouvernement depuis l'intérieur de ce pays.

La seconde remarque que je veux faire est que le mépris pour les droits de l'homme et une relation

d'hostilité avec la communauté internationale exacerbent les crises humanitaires. Le régime des Taliban a un très mauvais bilan en ce qui concerne sa coopération avec les institutions humanitaires internationales. Il a activement entravé les efforts humanitaires et de relèvement. Cela doit cesser. L'Afghanistan a besoin d'une relation de coopération avec la communauté internationale. Un gouvernement afghan attaché à la reconstruction et au relèvement, à faire régner l'ordre et à créer les conditions qui permettront le retour des réfugiés et des personnes déplacées devrait avoir, et aura, l'appui de la communauté internationale. Le retour des Afghans déplacés, en particulier de l'Iran et du Pakistan, doit constituer une priorité de premier plan pour l'Afghanistan, ses voisins et la région plus généralement.

Pour sa part, l'Australie a déjà consacré un total de 23,3 millions de dollars australiens pour aider les Afghans déplacés et vulnérables dans la région.

L'Afghanistan fait face à des défis effrayants, mais ils peuvent être relevés. L'Australie demeure pleinement attachée à jouer son rôle pour aider l'Afghanistan à passer outre aux tragédies du passé et à construire un avenir davantage rempli d'espoir.

La Présidente (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant du Mexique. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Navarrete (Mexique) (*parle en espagnol*) : Ma délégation aimerait vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué cette séance publique sur la situation en Afghanistan. C'est une preuve de l'excellente manière dont la Jamaïque exerce pendant ce mois la présidence du Conseil de sécurité.

La situation en Afghanistan est une question qui a accaparé l'attention de l'Organisation, non seulement de ce Conseil, mais aussi de beaucoup de ses autres organes durant de nombreuses années. Divers facteurs, tels que l'occupation et l'ingérence étrangère, le trafic de drogues, les violations des droits de l'homme, les affrontements internes, ont entraîné la guerre, l'instabilité et la détérioration du niveau de vie d'un peuple infortuné, qui depuis plus de deux décennies n'a pas connu la paix.

Après les opérations militaires qui ont été menées au cours des dernières semaines, en guise de réponse

adéquate aux atroces attentats du 11 septembre, l'heure est venue pour l'ONU d'assumer pleinement sa responsabilité dans la reconstruction de ce pays. Nous convenons avec le Secrétaire général – que nous remercions de son exposé liminaire d'aujourd'hui – qu'il faut axer nos efforts et redéfinir l'action internationale de manière à promouvoir un climat de stabilité et de paix globale et durable en Afghanistan.

C'est au peuple afghan qu'il appartient de définir la voie politique que devra prendre l'Afghanistan. Aucune entité ni personne ne devrait chercher à défendre ses propres intérêts dans le processus de mise en place d'un nouveau gouvernement n'excluant personne et ayant une large assise, qu'il faudra former dans un proche avenir. La souveraineté et l'intégrité territoriale du peuple afghan doivent être pleinement respectés. Comme l'a signalé, à juste titre, l'Ambassadeur Brahimi, l'Afghanistan a besoin de l'aide et non de l'ingérence des membres de la communauté internationale.

Le Gouvernement mexicain est convaincu que le Secrétaire général et son représentant spécial, usant de l'autorité politique et morale qu'ils détiennent, pourront s'acquitter du mandat qui consistera à travailler avec toutes les parties prenantes en Afghanistan, ainsi que dans la diaspora afghane, pour encourager, par le dialogue et la négociation, des accords et des engagements qui déboucheront sur la mise en place d'un gouvernement représentatif, reflétant les intérêts de tous les groupes ethniques, qui s'engagera à travailler pour tout le peuple afghan.

Le plan de campagne que le Représentant spécial du Secrétaire général a proposé ce matin dans son discours exceptionnellement édifiant paraît valable aux yeux de ma délégation. Il est indispensable, avant toute autre chose, de réunir les parties et de lancer un dialogue constructif qui permette de concilier les divers intérêts et ensuite d'adopter des mesures concrètes pour l'établissement de structures politiques propres à l'Afghanistan qui pourront lui donner toute la stabilité voulue.

La reconstruction de l'Afghanistan pose sans doute le plus grand défi pour l'ONU. Elle exigera le déploiement de toutes les capacités politiques et de négociation de l'Organisation. En même temps, les représentants afghans devront commencer à s'occuper des divers aspects de la gouvernance.

Toutes les questions liées à l'avenir de l'Afghanistan sont importantes car elles font partie intégrante d'un projet unique. Le Gouvernement mexicain estime néanmoins que la priorité absolue doit être d'assurer adéquatement le bien-être des Afghans et des Afghanes qui ont vécu dans des conditions déplorables et qui n'ont pas les moyens de subsistance pour survivre. La pauvreté, l'analphabétisme, l'inégalité d'accès pour les femmes et l'absence de services de base dont souffre le peuple afghan doivent être affrontés et surmontés par le biais d'une réponse à la crise humanitaire. Si ces éléments négatifs persistent, cela aura des effets néfastes sur le processus de reconstruction du pays.

La présence du personnel humanitaire de l'ONU contribuera à soulager les souffrances de la population afghane et nous évitera de grands revers, notamment durant la période de transition. Il est également nécessaire de s'occuper de la question des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays et de travailler d'arrache-pied pour créer des conditions de sécurité qui encourageront ces groupes à réintégrer leurs foyers, sans crainte aucune et dans des conditions de sécurité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant de l'Indonésie. Je l'invite à prendre à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Widodo (Indonésie) (*parle en anglais*) : Permettez-moi, tout d'abord, de vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de novembre. Ma délégation est convaincue que, sous votre direction avisée, les délibérations du Conseil auront des résultats fructueux.

Alors que l'Indonésie s'engage pleinement à travailler avec la communauté internationale pour éliminer le terrorisme international, nous savons que la situation en Afghanistan fait intervenir d'autres aspects importants dont le plus crucial est certainement la question humanitaire. À cet égard, ma délégation se félicite de la convocation fort appréciée du débat ouvert devant l'Assemblée pour débattre de la situation en Afghanistan et tout particulièrement de la crise humanitaire catastrophique qui a touché le peuple afghan au cours du conflit. Avant même les événements du 11 septembre, il était déjà manifeste que la population de réfugiés de l'Afghanistan était la plus importante au monde. Près de 4 millions de réfugiés

vivaient en effet dans les pays voisins et il y avait plus d'un million de personnes déplacées à l'intérieur des frontières mêmes de l'Afghanistan. Nous estimons que cette situation s'est encore exacerbée, comme l'a signalé dans son rapport intérimaire le Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et je cite :

« Peu de gens ont autant souffert que les Afghans... Malgré cela, ils paraissaient sombrer, au début de 2001, dans l'oubli et l'abandon tandis que des crises humanitaires éclatant dans d'autres parties du monde attiraient vers elles l'attention internationale et l'aide humanitaire de la communauté internationale. » (A/56/409/Add.1 par.4)

L'Indonésie partage la préoccupation profonde de la communauté internationale devant la situation humanitaire catastrophique en Afghanistan. Dans ce contexte, le Gouvernement et le peuple de la République d'Indonésie, dans la mesure de leurs moyens et de leurs capacités, ont fourni une aide humanitaire de 500 000 dollars pour aider les réfugiés afghans. Le Ministre chargé de la coordination en matière de protection sociale a récemment remis ce montant. Il s'est personnellement rendu au Pakistan pour fournir l'aide, en coopération étroite avec la Société du Croissant-Rouge pakistanais et le Comité international de la Croix-Rouge.

La situation actuelle est encore plus alarmante car la crise humanitaire risque de s'aggraver si la sécurité en Afghanistan se détériore. Cela entraverait les efforts des organismes humanitaires chargés d'aider ceux qui ont désespérément besoin des nécessités de base. Nous exhortons par conséquent toutes les parties prenantes à faire preuve de modération et à mettre fin aux dissensions et au climat de violence. Il est également impératif et urgent d'appuyer les divers efforts des organismes de l'ONU qui offrent une aide humanitaire et des fournitures à la population assiégée. En ce moment crucial, les dirigeants des diverses factions devraient surmonter leurs divergences dans l'intérêt de la population et manifester une volonté politique, de la sagacité et un désir véritable de paix.

Aujourd'hui, plus que jamais, l'ONU a un rôle fondamental à jouer dans la promotion de la création d'un gouvernement multiethnique, ayant une large assise et qui soit représentatif de tout le peuple afghan.

À cet égard, ma délégation tient à donner son plein appui au Secrétaire général et à son représentant spécial pour l'Afghanistan dans leurs efforts visant à aider le peuple afghan à établir un gouvernement à large assise. Le moment est aussi venu pour la communauté internationale de se mobiliser pour la reconstruction et le relèvement de l'Afghanistan. Gardant à l'esprit que les conditions économiques du pays sont inextricablement liées à la paix et à la stabilité, il faudra un apport et un engagement massif de la communauté internationale. Entre-temps, les changements intervenus sur le terrain exigent la mise en oeuvre d'arrangements provisoires, et nous espérons que l'Organisation des Nations Unies saura se placer à l'avant-garde de ces efforts.

Enfin, l'Indonésie espère qu'après toutes ces longues années de conflit en Afghanistan, nos efforts conjoints contribueront de manière décisive à assurer une paix qui s'enracine dans la terre afghane, ainsi que dans son esprit. Il s'agit d'une paix qui doit respecter pleinement la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan et à laquelle seul son peuple peut se consacrer en engageant un dialogue constructif basé sur le compromis et la coopération. De son côté, le Conseil de sécurité doit rester saisi de la situation en Afghanistan jusqu'à ce que les souffrances indicibles du peuple afghan puissent être atténuées et qu'une paix stable et durable soit fermement établie.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant de l'Égypte. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Aboul Gheit (Égypte) (*parle en arabe*) : Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui pour examiner la situation en Afghanistan en des circonstances particulièrement délicates. Cette vulnérabilité découle des agissements criminels tragiques perpétrés à l'encontre du peuple ami des États-Unis d'Amérique – des agissements qui ont amené cette instance à adopter une position ferme, concrétisée par l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité du 12 septembre qui condamne ces actes odieux et réitère l'engagement solide de la Charte des Nations Unies « au droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective ». Par la suite, des opérations militaires ont été menées dans ce pays islamique frère qui s'est engagé sur une voie dangereuse guidé en cela par certains éléments dévoyés. À cet égard, nous suivons les opérations

militaires actuelles menées sur le terrain et formulons le vœu que toutes les parties adhèrent à des règles strictes de retenue et qu'on ne procédera pas à des représailles, collectives ou individuelles.

L'Égypte comprend les motifs et les raisons qui ont poussé les États-Unis d'Amérique à recourir à la force militaire à l'encontre du régime des Taliban en Afghanistan. D'autre part, l'Égypte a toujours souligné l'importance d'un effort sérieux et engagé visant à épargner la population civile innocente d'Afghanistan – un peuple noble qui a été victime pendant près d'un quart de siècle de souffrances et d'une adversité qu'il n'a pas choisies. Son territoire, malheureusement, a fait l'objet d'un grand jeu auquel se sont livrées de nombreuses parties. Le seul résultat de ce jeu a été la perte en vies humaines et en biens. Fait encore plus regrettable, certains Afghans ont contribué dans les années récentes aux souffrances du peuple afghan en se livrant à une guerre civile brutale. Dans leur tentative visant à réaliser leurs intérêts étroits et particularistes, ils n'ont aidé, en fin de compte, qu'à faire tomber le pays aux mains d'un régime fermé au monde extérieur et sévère qui n'a aucune pitié pour sa propre population – un régime qui a ouvert le territoire de l'Afghanistan à une exploitation par des hors-la-loi qui ont déclaré la guerre à l'humanité dans son ensemble.

Le peuple de l'Afghanistan se trouve aujourd'hui confronté à une tragédie humaine d'une ampleur considérable qui a ravagé son existence. Elle menace aussi son avenir et ses espoirs dans une vie stable et pacifique. Il ne subsiste aucun doute quant à la nécessité immédiate et urgente pour la communauté internationale d'être unie pour appuyer le grand peuple afghan. Ceci exige une action internationale globale afin de tendre une main secourable et de fournir une action concertée à l'Afghanistan ainsi que d'acheminer une aide humanitaire immédiate, avant que ne commence l'hiver rigoureux, ceci afin d'éviter une catastrophe majeure.

Quand on parle de l'avenir de l'Afghanistan, il faut prendre en compte les éléments suivants :

Premièrement, il faut préserver l'intégrité territoriale de l'Afghanistan qui doit établir des relations de bon voisinage avec les pays limitrophes, ainsi qu'avec la communauté internationale, sur la base du respect mutuel et du respect de la légitimité internationale.

Deuxièmement, il est nécessaire que tous les Afghans prennent une part active à la mise en place du nouveau gouvernement et d'une administration optimale pour l'avenir de leur pays de manière à servir les intérêts collectifs de cette population majoritairement musulmane.

Troisièmement, les puissances étrangères doivent s'abstenir de toute politique visant à imposer leur influence ou leur hégémonie.

Quatrièmement, la communauté internationale et tout particulièrement les grandes puissances ainsi que celles dotées de capacités économiques, doivent prendre des mesures sérieuses pour la reconstruction de l'Afghanistan de façon à assurer la sécurité, la stabilité et la paix dans cette région importante du monde. Cela doit marquer l'avènement d'une ère nouvelle de stabilité et de développement dans l'histoire de l'Afghanistan, tout en mettant un terme aux souffrances de ce peuple.

Cinquièmement, les forces du terrorisme et de l'obscurantisme doivent se voir refuser toute occasion d'utiliser le territoire de l'Afghanistan pour mener leurs agissements terroristes, qui déstabilisent les pays, menacent les intérêts des peuples et coupent les voies de la compréhension entre eux.

L'Organisation des Nations Unies a un rôle vital à jouer dans le règlement de la situation afghane. Ce règlement exige un examen minutieux de ce qui peut être fait et des fardeaux qu'aura à supporter l'Organisation des Nations Unies. Nous devons faire preuve de la plus grande prudence parce que la responsabilité est considérable. J'aimerais exprimer ici le plein appui de l'Égypte aux efforts que M. Lakhdar Brahimi déploie dans le domaine politique. Nous espérons que ces efforts seront couronnés de succès. Nous tenons d'ailleurs à déclarer ici que nous sommes disposés à faire tout notre possible pour rétablir la stabilité en Afghanistan, afin que ce pays puisse devenir un protagoniste efficace et positif sur la scène internationale.

L'Égypte a été par le passé la victime d'une campagne terroriste brutale. Avec la volonté clairement exprimée par son peuple et par le biais du respect strict de la primauté du droit, l'Égypte a pu porter un coup décisif au fléau que représente le terrorisme. L'Égypte appuie pleinement toutes les mesures prises à l'échelle internationale afin de lutter contre le terrorisme

international, et ce, dans l'intérêt de l'humanité tout entière.

La Présidente (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Malaisie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Hasmy (Malaisie) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je voudrais d'emblée vous offrir mes sincères félicitations à l'occasion de l'accession de la Jamaïque à la présidence. Ayant travaillé étroitement avec vous au Conseil précédemment, j'ai toute confiance en vos capacités et en celles de l'équipe du Conseil d'assumer les lourdes responsabilités qui vous ont été confiées pendant ce mois de novembre au cours duquel de nombreuses questions seront abordées. Je voudrais aussi féliciter votre prédécesseur, l'Ambassadeur Richard Ryan de l'Irlande, de la façon remarquable dont il a dirigé les travaux du Conseil pendant le mois d'octobre.

Ma délégation est reconnaissante au Conseil d'avoir convoqué cette réunion publique pour discuter de l'importance de la situation en Afghanistan en ce moment critique où le peuple d'Afghanistan risque d'affronter un nouveau chapitre grave dans l'histoire tragique du pays. Sans qu'ils aient rien fait pour cela, leur pays est maintenant soumis à des bombardements quotidiens après les attaques terroristes perpétrées contre les États-Unis le 11 septembre 2001. Ils ont fui leurs foyers et leurs villages pour être en sûreté alors que des bombes puissantes continuent de pleuvoir sur leur pays. Plus d'un million d'Afghans sont maintenant réfugiés dans les pays voisins. Nombre d'autres sont devenus des personnes déplacées en Afghanistan, trouvant refuge dans les montagnes inhospitalières. Ils risquent maintenant de devoir subir un hiver long et froid qui approche rapidement, et ne sont pas sûrs de survivre aux intempéries et à la situation. Encore une fois, ce peuple malheureux devra supporter les conséquences d'un conflit âpre, qui se livre cette fois-ci entre le gouvernement taliban, qu'ils n'ont pas élu, et une superpuissance qui les accable de sa force militaire.

La Malaisie comprend pleinement la colère du Gouvernement et du peuple des États-Unis après les horribles attentats terroristes du 11 septembre. Nous avons fermement condamné ces attaques odieuses et partageons la douleur et l'angoisse du peuple américain devant la mort insensée de milliers d'innocents. Nous

présentons une fois encore nos profondes condoléances au Gouvernement et au peuple des États-Unis et aux autres pays qui ont perdu des ressortissants lors de ces attaques.

La Malaisie a aussi perdu un certain nombre de siens dans cette tragédie. En tant que pays islamique, nous sommes très préoccupés de constater qu'un groupe de personnes malavisées, qui prétendent avoir la même religion que nous, ait déclenché ces attaques terroristes insensées au nom de notre foi sacrée. Ces individus ont déformé avec cynisme les principes de notre religion et ont cherché à assimiler ses dogmes sacrés à leur credo terroriste, exploitant ainsi les frustrations de la communauté musulmane, ou Oumma, pour servir leurs propres intérêts étroits.

Bien que nous comprenions la colère profonde et le désir naturel de châtier les responsables de ces actes, nous ne pensons pas que le recours à la force militaire soit un moyen judicieux ni le meilleur moyen d'éliminer la menace terroriste. Certes, le recours à la force militaire est tout à fait légitime lorsqu'il entre dans le cadre de la légitime défense, mais ce n'est pas la seule option, ni la plus efficace ou la plus judicieuse politiquement. Il est malheureux que, parce qu'on s'est mis en devoir de punir un groupe de personnes que l'on pense être à l'origine des attaques terroristes et de punir ceux qui leur offrent protection, le pauvre peuple martyr de l'Afghanistan ait à souffrir. Ce n'est pas lui l'ennemi que l'on recherche, pourtant c'est lui qui subit les conséquences de l'action militaire et qui lutte maintenant pour survivre à l'hiver froid qui approche. Le parachutage de denrées alimentaires aux réfugiés et aux personnes déplacées est certainement un geste empreint d'humanité mais il ne suffit pas et il ne pourra pas les consoler des épreuves et des traumatismes qu'ils doivent endurer alors que les bombardements se poursuivent sans relâche.

Après 20 ans de guerre civile, l'Afghanistan est un État pratiquement en déroute. Ses divisions ethniques, tribales, linguistiques et idéologiques sont aussi profondes qu'elles sont insolubles. Les conflits ethniques internes sont aggravés depuis des années par des facteurs externes qui ont polarisé encore plus le peuple afghan indiscipliné, rendant la réconciliation encore plus difficile.

Éviter de faire des victimes parmi la population civile ne devrait pas être seulement une préoccupation d'ordre tactique; ce devrait également être une

préoccupation d'ordre moral. Comme dans tous les cas où de tels bombardements ont lieu, nous sommes fort préoccupés par les dégâts dits collatéraux, malgré la grande précision avec laquelle les bombardements sont censés avoir été conduits. Nous sommes préoccupés par la forte marge d'erreur quant au choix des objectifs dans la campagne militaire en cours, qui aurait fait de nombreuses victimes parmi les civils. Nous appelons donc à la cessation des bombardements pour épargner au peuple afghan qui a tant souffert d'autres épreuves et d'autres douleurs et pour permettre à tous de rentrer dans leurs villages et leurs foyers pour se préparer à l'hiver qui approche et au Ramadan. Certes, il est arrivé que les pays musulmans se livrent des guerres les uns contre les autres même durant le mois de Ramadan, mais nous ne devons pas perdre de vue le fait que cette guerre n'est pas une guerre entre pays musulmans. Il est important de garder ce fait à l'esprit alors que nous, membres de la communauté internationale, élaborons une stratégie mondiale pour lutter contre le terrorisme. Il est important de ne pas perdre une guerre à cause d'une bataille.

Il est pratiquement certain que si l'engagement militaire se prolonge en Afghanistan, un désastre politique et humanitaire en résultera dans le pays. Le peuple afghan ne peut endurer une autre crise humanitaire qui risque de découler de ces attaques. D'après les représentants et les agents des services d'aide humanitaire, des milliers de civils pourraient mourir de faim et les routes devenues impraticables rendront plus difficiles les efforts de secours sérieusement entravés. Dans les meilleures conditions, il s'est avéré extrêmement difficile d'apporter une aide sous les Taliban. Dans les circonstances actuelles, encore plus hostiles à toute action, il est peu probable que les fournitures humanitaires puissent être livrées en quantités adéquates, là où il le faut et au moment voulu. La population afghane est donc dans une situation très difficile; les objectifs humanitaires de l'ONU doivent donc primer les objectifs militaires qui sont, eux, plus ambigus.

La guerre contre le fléau que constitue le terrorisme est une guerre générale qui engage tous les États Membres de cette Organisation. Tous les États Membres, y compris le mien, sont prêts et impatients de se joindre à l'effort déployé, même si ce n'est pas nécessairement dans le domaine militaire. C'est un effort multiple qui se déploie sur plusieurs fronts : politique, diplomatique, de la sécurité et des

renseignements, juridique et financier, entre autres. Lutter contre le terrorisme exige de voir au-delà d'un simple incident terroriste et oblige à examiner les contextes politiques, sociaux, et économiques qui favorisent l'apparition du terrorisme. Il nous faut une stratégie de prévention qui en examinera les causes. Seule une stratégie bien formulée, assortie de mesures concertées, permettra d'assurer la destruction des terrains fertiles du terrorisme international.

De nombreux membres de l'ONU, dont la Malaisie, ont appelé à la convocation d'une conférence internationale sur le terrorisme qui examinerait non seulement la menace que présente le terrorisme sous tous ses aspects, mais traiterait aussi de questions importantes comme la définition du terrorisme et les mesures pratiques à prendre pour lutter contre ce mal. L'accord sur une définition est essentiel pour assurer l'appui le plus large possible de la communauté internationale. La conférence sera également en mesure de galvaniser l'action internationale à l'appui d'une convention globale sur le terrorisme qui est actuellement débattue en Sixième Commission. Seule une conférence internationale au plus haut niveau sera en mesure de trouver un remède à la maladie au lieu de traiter simplement les symptômes, comme le font actuellement les mesures militaires.

Le défi le plus grand auquel est confrontée la communauté internationale aujourd'hui en Afghanistan est sans doute la mise en place d'un gouvernement post-taliban dans un pays déchiré par des rivalités interethniques profondes. Si l'on élimine les Taliban et qu'on les remplace par un nouveau régime, on pourra peut-être résoudre le problème immédiat du refuge offert à Oussama ben Laden et à Al-Qaeda. Cependant, cela ne mettra pas un terme à la guerre civile en Afghanistan ni aux divisions ethniques et religieuses dans la population ou à l'indépendance farouche des seigneurs de la guerre.

L'objectif avoué du processus politique est de faciliter

« un règlement politique négocié visant à la mise en place d'un gouvernement doté d'une large assise, multiethnique et pleinement représentatif, ainsi qu'acceptable par tous les Afghans » (S/PRST/1999/29).

Cependant les progrès vers la mise en place d'un gouvernement multiethnique acceptable par la majorité des Afghans et de ses voisins ont été pratiquement

inexistants. Cela risque fort d'entraîner un vide au niveau du pouvoir après le départ ou l'effondrement du gouvernement taliban sans groupe responsable prêt à combler le vide. Lorsque l'on conçoit une stratégie pour l'Afghanistan, il est important de veiller à ce qu'on ne revienne pas au chaos et à l'anarchie qui régnaient avant que les Taliban ne prennent le pouvoir.

Puisque les initiatives régionales précédentes n'ont pu assurer la réconciliation et qu'aucun groupe ethnique ne détient une écrasante majorité dans le pays, il est indispensable que l'ONU s'efforce de parvenir à la mise en place d'un gouvernement multiethnique doté d'une large assise. Bien qu'il ait été contrarié dans le passé par l'intransigeance de toutes les parties intéressées, l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi, qui a récemment été nommé à nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, reste notre meilleur espoir pour une solution négociée. Il devrait être appuyé par toutes les puissances qui souhaitent vivement instaurer un Afghanistan stable, un État viable qui puisse devenir un centre de sécurité et de stabilité régionales. Les grandes puissances, y compris les voisins de l'Afghanistan, doivent se réunir sous l'égide de l'ONU afin d'élaborer un plan global à long terme pour le bien-être politique et économique du pays. Mettons pour une fois au premier plan les intérêts de cette population qui a tant souffert. Le pire que la communauté internationale puisse faire, après la conclusion de la phase militaire, serait d'abandonner une fois encore les Afghans et de les laisser régler leurs différends politiques. Nous savons où cette voie nous a conduits.

Ce dont nous avons besoin, c'est d'une forme de « Plan Marshall » pour l'Afghanistan, ni plus ni moins. Mais il faut engager rapidement les efforts de reconstruction et les renforcer par un appui économique et politique soutenu de la communauté internationale. La stabilisation du pays nécessitera une certaine présence de maintien de la paix pour empêcher le retour d'un conflit interne et pour permettre la formation d'un gouvernement de transition qui représente les intérêts des différentes factions.

Stabiliser l'Afghanistan, appauvri comme il sera après le départ des Taliban, ne sera pas une mission facile, étant donné les divisions internes et l'absence de consensus international sur le futur gouvernement du pays. Néanmoins, l'ONU doit être prête à contribuer à la mise en place d'institutions démocratiques dans le

pays et à préparer la population afghane à de futures élections avec l'appui du gouvernement de transition.

Il est évident qu'il va falloir, pour toute réconciliation politique du pays, s'attacher à rassembler et à faire participer toute la population. L'ONU ne doit pas hésiter à jouer un rôle pilote, avec l'appui renouvelé de la communauté internationale, dans les efforts visant à mettre en place un État afghan stable et viable – ce qui n'est pas une tâche impossible, à condition qu'existe la volonté politique voulue. Dans l'intérêt des Afghans, nous ne pouvons nous permettre d'échouer.

La Présidente (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de la République de Corée. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Sun Joun-yung (République de Corée) (*parle en anglais*) : Merci infiniment, Madame la Présidente, de me donner ainsi la parole pour intervenir brièvement sur cette importante question.

Ma délégation apprécie hautement les efforts soutenus que déploie le Conseil de sécurité depuis les attentats terroristes du 11 septembre, efforts couronnés par l'adoption de la résolution 1373 (2001), ainsi que les travaux réalisés actuellement par le Comité contre le terrorisme en vue de répondre à cette menace sans précédent à la paix et à la sécurité internationales. L'unanimité avec laquelle les membres du Conseil ont exprimé, hier, lors de la séance ministérielle du Conseil de sécurité, leur ferme détermination à lutter contre le terrorisme est particulièrement significative, à notre avis. La République de Corée fera ce qu'il faut pour contribuer à l'effort international d'élimination du terrorisme, notamment par la mise en oeuvre de résolutions pertinentes.

Les efforts entrepris ces dernières années par le Conseil de sécurité pour régler le conflit en Afghanistan n'ont malheureusement rien donné, malgré les sanctions ciblées contre les Taliban. Et maintenant, la situation en Afghanistan vient subitement de se retourner, présentant de nouveaux défis à l'ONU, et en particulier au Conseil de sécurité.

Nous espérons que le peuple afghan sera en mesure de surmonter les souffrances provoquées par des années de conflit et le régime autoritaire des Taliban, et qu'il parviendra à édifier lui-même une nouvelle nation libre et démocratique. À ce stade, l'une

des plus grandes priorités pour lui est de mettre en place un système politique totalement représentatif auquel tout l'éventail des groupes ethniques et politiques du pays puisse participer et voir ses intérêts pris en compte. Il aura besoin, pour cela, de la coopération et de l'appui de la communauté internationale, et notamment des pays voisins. À cet égard, nous saluons la déclaration commune faite hier par les pays du groupe « six plus deux », dans laquelle ils se sont engagés à appuyer de concert le peuple afghan.

Ma délégation se félicite vivement des mesures prises par M. Brahimi au cours du mois écoulé sur la question de l'Afghanistan, notamment les consultations sur l'avenir du pays, avec toutes les parties concernées, afghanes et étrangères. Nous lui savons gré de ses exposés détaillés et sommes tout à fait d'accord avec ses recommandations relatives au gouvernement provisoire, aux forces de sécurité, à l'aide humanitaire et à la reconstruction nationale, notamment.

Nous espérons que le Conseil de sécurité continuera d'examiner ces questions en consultation avec les autres États Membres intéressés. Le Gouvernement de la République de Corée tient à réaffirmer que les tâches difficiles comme l'élimination du terrorisme et la reconstruction de l'Afghanistan n'ont des chances d'aboutir que si un large éventail de pays acceptent de mettre en commun leur savoir-faire et leurs ressources avec les membres du Conseil de sécurité.

Ma délégation partage la grande préoccupation de l'ONU sur une possible catastrophe humanitaire en Afghanistan, qui risquerait d'exacerber les problèmes existants de millions de réfugiés. Je voudrais, pour terminer, saisir cette occasion pour dire que la République de Corée va débloquer 12 millions de dollars en aide humanitaire d'urgence aux réfugiés afghans se trouvant en Afghanistan et dans les pays voisins. J'assure le Conseil que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour appuyer, de concert avec la communauté internationale, l'effort de reconstruction et mettre en place un mécanisme efficace pour rétablir la paix et la stabilité en Afghanistan.

La Présidente (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est la représentante du Kazakhstan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

Mme Jarbussynova (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général de sa déclaration ainsi que son Représentant spécial, M. Brahimi, de son exposé.

Le refus du mouvement taliban de se plier aux conditions de la coalition contre le terrorisme a apporté un surcroît de souffrances à la population afghane. Des centaines de milliers d'Afghans ont quitté leurs foyers pour rejoindre les millions de personnes qui avaient déjà passé la frontière vers la République islamique d'Iran et le Pakistan et qui vivent insuffisamment abritées et approvisionnées en vivres dans des camps. À l'approche de l'hiver, les températures descendent au-dessous de zéro pendant la nuit et la situation humanitaire est critique, surtout après la sécheresse qu'a connue l'Afghanistan.

Pour pouvoir gérer la crise humanitaire actuelle, la communauté internationale va devoir intensifier ses efforts et mettre en place des programmes de secours humanitaires mieux coordonnés. Nous notons avec grande satisfaction que cette question a été soulevée par l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi au cours de ses récentes consultations avec les pays intéressés. À cet égard, nous saluons la décision du Secrétaire général de reconduire l'Ambassadeur Brahimi, une personnalité politique bien connue et un diplomate très compétent, au poste de Représentant spécial dans cette région complexe. Mon gouvernement se tient prêt à coopérer avec lui dans l'accomplissement des importantes tâches qui l'attendent.

La situation en Afghanistan évolue très rapidement mais elle reste complexe et continue de menacer gravement la paix et la sécurité internationales. Il convient de faire en sorte que les opérations de la coalition restent de portée et de durée limitées afin de réduire au minimum le nombre des victimes civiles.

Plus de 20 années de conflits intenses ont totalement épuisé le peuple afghan. Il veut maintenant vivre en paix et dans la sécurité et pouvoir reconstruire son pays. Nous devons être unanimes dans notre appui à ce pays, qui endure depuis si longtemps une situation tragique. Nous devons aider les Afghans à résoudre leurs problèmes internes et à se doter d'un gouvernement capable de maintenir la stabilité et la coexistence pacifique du pays avec les États voisins.

Nous estimons que pour trouver une solution au conflit afghan, le principe de la souveraineté et de

l'intégrité territoriale doit être respecté. La non-ingérence des forces extérieures est l'une des conditions d'un retour à la normale dans le pays. Mon gouvernement estime que le rôle vital pour régler le conflit en Afghanistan doit être assumé par les Nations Unies et le Conseil de sécurité.

Le Président de la République du Kazakhstan, M. Nursultan Nazarbaev, prenant la parole devant le corps diplomatique le 9 novembre 2001, a mis l'accent sur la nécessité urgente d'un règlement de la situation en Afghanistan. Il partage l'avis exprimé par le Secrétaire général selon lequel le Conseil de sécurité devrait adopter des mesures globales dans les domaines politique, militaire, humanitaire et des droits de l'homme, dont les grandes lignes ont été recommandées aujourd'hui par l'Ambassadeur Brahimi, et qui sont basées sur une évaluation minutieuse de la situation actuelle.

Il est impératif qu'après la victoire remportée sur le terrorisme, nous mettions en place un gouvernement représentatif et multiethnique et préparions les élections en Afghanistan. La prochaine phase devrait être le processus de relèvement et de construction. Nous pensons que l'une des clefs de la stabilisation de la situation en Afghanistan est le développement économique du pays.

Le Kazakhstan lance un appel en vue de tenir une réunion extraordinaire pour examiner la situation en Afghanistan et en Asie centrale afin d'élaborer des approches communes face aux questions du règlement interafghan et d'adopter des mesures efficaces. Envisageant de jouer un rôle actif dans la reconstruction de l'Afghanistan, nous réaffirmons notre proposition de tenir à Almaty une série de pourparlers de paix entre toutes les parties concernées.

Pour terminer, je voudrais de nouveau souligner le fait que la solution au problème afghan doit servir la paix et la stabilité dans la région et que toutes les parties intéressées doivent agir de bonne foi.

La Présidente (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Argentine. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Listre (Argentine) (*parle en espagnol*) : Madame la Présidente, je voudrais vous remercier d'avoir organisé ce débat public sur l'Afghanistan. Nous pensons qu'il est tout à fait opportun. Au cours

des dernières heures, la situation militaire sur le terrain a rendu le rôle des Nations Unies dans la recherche d'une solution politique acceptable et durable au conflit afghan encore plus urgent et indispensable.

Fermement attachée au maintien de la paix et de la sécurité internationales et de la stabilité régionale, l'Argentine continue de suivre de près le processus de consultation sur l'avenir de l'Afghanistan et appuie pleinement les efforts du Secrétaire général et de son Représentant spécial, l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi.

Nous pensons que pour être légitime, le nouvel ordre politique, qui sera mis en place en Afghanistan, doit être représentatif de la composition multiethnique de son peuple et ouvert à tous ceux qui sont disposés à inaugurer une nouvelle ère de coexistence pacifique, de tolérance et de respect des droits de l'homme. Seuls les fanatiques et les extrémistes doivent être exclus de la scène politique.

Nous estimons que tout arrangement politique réaliste pour l'Afghanistan doit prendre en compte les préoccupations légitimes des pays voisins en matière de sécurité. Par ailleurs, nous devons aider le nouveau gouvernement à assurer la stabilité et la sécurité. L'appui apporté par un mécanisme de sécurité doté d'une composante internationale peut donc s'avérer nécessaire.

Les Nations Unies ont un rôle politique et humanitaire essentiel à jouer en aidant le peuple afghan et ses dirigeants à conclure un accord politique viable. En raison de sa nature universelle et de son mandat étendu, l'ONU a la légitimité requise lui permettant d'aider à la mise en place d'un gouvernement de transition. Il est clair que ce nouveau gouvernement doit être celui des Afghans et que les Nations Unies peuvent aider les diverses parties à faciliter sa formation et sa consolidation.

L'ONU a joué et doit continuer de jouer, avec l'appui des pays donateurs, un rôle vital dans la fourniture d'une aide humanitaire. Après le conflit, elle devra contribuer au développement économique et humain de l'Afghanistan. Le développement est un élément essentiel d'une paix stable et durable.

Vu sa grande expérience dans le domaine du maintien de la paix, l'Argentine est prête à contribuer à la reconstruction de l'Afghanistan, en fournissant des ressources militaires et civiles contribuant à soutenir la stabilité d'un gouvernement de réconciliation et d'unité

nationale et à apporter une aide humanitaire au peuple afghan. Avec d'autres États et dans le cadre des Nations Unies, nous pourrions ainsi contribuer à la mise en place d'un environnement sûr pour la reconstruction de l'Afghanistan et la fourniture d'une aide humanitaire à son peuple qui a tant souffert.

La Présidente (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu de la représentante du Chili une lettre dans laquelle elle demande à être invitée à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter cette représentante à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation de la Présidente, Mme Alvear Valenzuela (Chili) prend place à la table du Conseil.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la Ministre des affaires étrangères du Chili.

Mme Alvear Valenzuela (Chili) (*parle en espagnol*) : Le Chili a condamné fermement et sans équivoque les actes terroristes du 11 septembre. Le Président du Chili, M. Ricardo Lagos Escobar, a déclaré dans son intervention, lors du débat général, qu'il s'agissait d'une attaque contre nos valeurs et notre foi en un monde meilleur, fondé sur le dialogue et la coopération. Ces valeurs sont devenues la cible du fanatisme terroriste, et cela a conduit à l'action militaire qui est menée en Afghanistan.

Le Conseil et l'Assemblée générale ont adopté des résolutions visant à créer des mécanismes efficaces de coopération entre États pour faire face au terrorisme international, et nous nous en félicitons. Cela illustre le rôle central des Nations Unies dans ce processus – un rôle qui doit être renforcé lorsqu'il devient nécessaire de prendre des mesures visant à créer les conditions propices à la stabilité nationale en Afghanistan et donc dans la région.

C'est ainsi que l'on pourra maintenir la paix et la sécurité internationales, qui relèvent de la responsabilité principale de ce conseil. Le Chili appuie les propositions de l'Ambassadeur Brahimi visant à établir un processus de transition permettant au peuple afghan de décider de son destin et de mettre en place

un gouvernement démocratique, pleinement respectueux de la primauté du droit, des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Nous tenons à le remercier des efforts inlassables qu'il a déployés pour trouver une solution négociée et durable à une situation extrêmement complexe.

L'Afghanistan est l'un des pays les plus pauvres du monde. Il est crucial qu'après avoir mis en place un gouvernement démocratique, nous fassions en sorte que les efforts politiques complexes qui seront déployés par les Afghans eux-mêmes s'accompagnent d'un engagement soutenu de la part de la communauté internationale pour aider à atténuer la crise humanitaire; permettre le retour des réfugiés; et jeter les bases du développement économique et social durable qui est indispensable à la stabilité politique.

Toutefois, il est évident que le fait de régler la situation difficile qui prévaut en Afghanistan n'est qu'un pas sur une longue route menant à l'élimination du terrorisme international. Comme l'Ambassadeur Brahimi l'a signalé ce matin, la communauté internationale ne saurait permettre qu'apparaissent de nouveaux territoires démunis et effondrés qui pourraient reproduire le cycle de la menace terroriste. La coalition antiterroriste doit élaborer des politiques de développement pour les régions qui semblent condamnées à demeurer en marge de la mondialisation et du progrès.

Le Chili est confiant que l'ONU et le Conseil de sécurité continueront d'apporter une contribution efficace pour que le peuple afghan puisse recouvrer son droit légitime de vivre dans la dignité, la tolérance et la paix.

La Présidente (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Afghanistan. Je lui donne la parole.

M. Farhâdi (Afghanistan) : Je vous suis reconnaissant, Madame la Présidente, d'avoir convoqué cette séance du Conseil afin de débattre de la situation dans mon pays qui, aujourd'hui, parcourt une nouvelle partie de son histoire. Je vous félicite, Madame, pour la façon magistrale avec laquelle vous dirigez les travaux du Conseil. Je suis reconnaissant à tous ceux qui sont autour de cette table et dans cette salle du Conseil, et qui ont exprimé des idées si importantes pour aider mon pays.

Les forces de sécurité de l'État islamique d'Afghanistan sont entrées hier dans la capitale sans effusion de sang touchant la population civile. Les forces armées se trouvant à l'extérieur de la ville, les Taliban, avant de fuir, ont procédé à un pillage de comptoirs de devises et de banques. Si nos forces de sécurité ont été amenées à entrer dans la capitale, c'est pour répondre aux attentes et aux besoins urgents des populations, et pour remplir le vide politique et administratif créé par la fuite précipitée des Taliban – afghans et étrangers – et des mercenaires d'Al-Qaeda, lesquels avaient procédé à des exactions contre la population civile et au pillage de banques à Kaboul.

La ville de Kaboul, capitale du pays depuis plus de deux siècles, se trouve dans le sud de l'Afghanistan et au sud de la chaîne Hindu Kush. Il est à noter que beaucoup d'hommes appartenant à nos forces de sécurité qui ont reconquis Kaboul ont leur famille et leurs proches dans cette ville.

Nous considérons cette nouvelle phase non seulement comme une avancée vers la paix et l'unité nationale de l'Afghanistan, mais aussi comme une victoire majeure des Nations Unies, de la communauté internationale et de tous les pays, y compris nos voisins, contre le terrorisme dans le monde. Cette nouvelle phase ne constitue en aucune manière un monopole de pouvoir en faveur de certaines catégories de populations contre d'autres, mais plutôt un nouvel espoir pour tous les Afghans de différents groupes ethniques, qui définiront librement et démocratiquement leur avenir politique et social.

Le Gouvernement de l'État islamique d'Afghanistan et le Front uni, qui en fait partie, invitent les représentants de l'ONU, des organisations internationales et de tous les pays amis à venir à Kaboul et à voir de près les conditions d'entrée de nos forces de sécurité et l'accueil favorable que la population de Kaboul leur a réservé.

De la même façon, l'un des dirigeants pachtoune, Hamid Karzai, qui était Vice-Ministre des affaires étrangères en 1996, fils du célèbre dirigeant Abdul Ahad Karzai, est en train d'organiser avec l'aide du général Mohammad Aref Nurzai – qui avait accompagné le commandant Massoud lors de son voyage officiel au Parlement européen en France – la résistance armée dans le sud du pays. Nous savons qu'un autre dirigeant, le commandant Abdul Haq, qui se préparait à combattre les Taliban, dans les provinces

de l'est et du sud, a été trahi par les services secrets étrangers et exécuté il y a deux semaines par les Taliban.

Depuis le 11 septembre, jour terrible et odieux des attentats terroristes à New York et à Washington – ou plus précisément depuis le 9 septembre, date du lâche attentat terroriste contre notre dirigeant national, le commandant Massoud – deux questions essentielles se posent à nous, États et peuples des Nations Unies.

D'abord, il y a celle des mesures efficaces destinées à combattre et à éliminer le terrorisme dans le monde, et ensuite celle de savoir comment parvenir à l'établissement d'un système politique fondé sur l'état de droit, la démocratie pluraliste et le respect des droits de l'homme et de la femme en Afghanistan. Ces deux questions sont, d'ailleurs, bien évidemment étroitement liées.

Comme le Conseil le sait, l'Afghanistan et son peuple sont victimes d'un double phénomène auquel eux-mêmes sont totalement étrangers. D'une part, il y a eu des actions terroristes perpétrées par des groupes et mouvements étrangers implantés illégalement en Afghanistan et étroitement liés aux réseaux terroristes internationaux, et, d'autre part, il y a la politique de terreur menée par les Taliban et leurs alliés étrangers, contrairement aux principes fondamentaux de l'Islam et de la tradition afghane, et contre la dignité de l'être humain.

La première question – la lutte contre le terrorisme – a fait l'objet d'un examen approfondi par les Nations Unies en septembre et octobre 2001. Nous avons clairement indiqué à l'Assemblée générale, ainsi qu'au Conseil de sécurité, notre ferme volonté de débarrasser définitivement l'Afghanistan et le peuple afghan, avec l'aide de la communauté internationale, des foyers terroristes étrangers et du pouvoir des Taliban dirigés notamment par Oussama ben Laden.

Quant à la seconde question concernant l'avenir politique du pays, elle constitue aujourd'hui la préoccupation majeure des Nations Unies, de ses Membres, mais aussi celle de l'État islamique d'Afghanistan et du Front uni, qui en fait partie. Nous nous associons pleinement à toutes les actions et mesures décidées et mises en oeuvre dans ce sens, conformément aux résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, que nous avons approuvées. Dans cette perspective, nous apprécions et appuyons les efforts du Secrétaire général

de l'ONU, M. Kofi Annan, et de ses représentants spéciaux pour l'Afghanistan. De même, nous comptons sur l'appui sans faille de tous les États Membres, en particulier celui des États membres du Conseil de sécurité.

Nous avons écouté avec beaucoup d'attention les interventions très intéressantes et utiles faites aujourd'hui, ainsi que les propositions du Secrétaire général de l'ONU et de son Représentant spécial, M. Lakhdar Brahimi. Nous sommes reconnaissants à M. Brahimi pour ses services passés et présents à la nation afghane. Ses propositions méritent notre plein appui. Dans certains cas, ses entretiens futurs avec l'État islamique d'Afghanistan seront certainement fructueux. Nous en tiendrons compte dans la mesure du possible. Notre but ultime est de pouvoir réunir les conditions nécessaires pour que le peuple afghan puisse choisir librement et démocratiquement la constitution et le régime politique d'un Afghanistan libre et indépendant, fondé sur les principes de l'islam, de l'état de droit, de la démocratie pluraliste, des droits de l'homme et de la femme, et dans le respect des principes fondamentaux du droit international incorporés dans la Charte et la pratique des Nations Unies. Nous lutterons aussi contre la production et le trafic de drogues.

Le rétablissement et la consolidation de la paix en Afghanistan dépendent d'abord des Afghans eux-mêmes, et de tous ceux qui les représentent légalement et légitimement. Jusqu'à présent, presque deux générations d'Afghans se sont sacrifiées pour leur liberté et leur indépendance. Aujourd'hui, le peuple afghan paie très cher la lutte contre le terrorisme et l'intervention étrangère. Aucun groupe ethnique – pachtoune, tadjik, ouzbek, hazara ou autre – n'a de majorité absolue en Afghanistan. Il faut donc, en Afghanistan, un gouvernement qui serait de caractère multiethnique et à base élargie.

Nous respectons l'accord conclu le 1er octobre 2001 concernant l'Afghanistan, dans le cadre du processus de Rome, sous l'égide de l'ancien Roi d'Afghanistan. Nous le disons très clairement à nos compatriotes : l'Afghanistan et le peuple afghan sont en danger, et nous avons besoin de la cohésion et de l'unité nationale, que nous avons toujours manifestées dans les circonstances exceptionnelles indépendamment de nos différences ou particularités ethniques ou linguistiques – afin de retrouver pacifiquement et en dehors des querelles intestines et

des conflits internes, le chemin de la paix et de la sécurité, et de reconstruire notre avenir politique, économique et social.

Nous disons aussi à nos voisins, aux États Membres de l'ONU et à la communauté internationale que cet objectif ne pourra être atteint sans la cessation définitive des interventions étrangères, directes ou indirectes, en particulier celle du Pakistan, qui a conduit l'Afghanistan au bord de l'abîme, et dont nous subissons les conséquences désastreuses pour notre pays mais aussi pour cette région du monde. Nous nous souvenons particulièrement des événements tragiques en Afghanistan, et surtout à Kaboul, entre 1992 et 1996, provoqués notamment par les interventions étrangères directes dans nos affaires internes.

Autant nous comprenons le souhait du Pakistan de ne pas voir arriver en Afghanistan un pouvoir hostile à ses intérêts légitimes, autant nous refusons qu'un pays voisin dicte aux Afghans la désignation de leur gouvernement ou la conduite de leur politique interne ou internationale. Aucun pays n'a le droit d'exercer un droit de veto sur le droit à l'autodétermination de la nation afghane. Nous disons enfin la même chose à tous les autres pays voisins et au reste du monde, qui connaissent bien l'attachement des Afghans à la liberté et à l'indépendance, quel qu'en soit le prix.

Sur le plan militaire, en dépit de leurs moyens matériels largement insuffisants, l'État islamique d'Afghanistan et le Front uni, qui en fait partie, se battent depuis plus de cinq ans et continuent à se battre avec les conséquences que l'on connaît aujourd'hui contre le pouvoir des Taliban et les foyers de terroristes étrangers se trouvant sur notre territoire. Il est à souligner que ce front de combat anti-Taliban et antiterroriste ne se limite pas seulement au Nord, mais s'étend largement au reste du pays, associant de plus en plus largement toutes les composantes du peuple afghan.

De la même façon, sur le plan politique, nous oeuvrons pour l'établissement, en associant des représentants de toutes les couches de la population afghane, d'un régime politique acceptable pour tous les Afghans. Nous voulons tirer tous les enseignements qui s'imposent de notre expérience politique en Afghanistan, qu'il s'agisse d'une réussite ou d'un échec, ainsi que de l'évolution et des changements intervenus dans le monde durant ces deux dernières

décennies, conformément aux enseignements que nous a laissés en héritage le commandant Massoud.

Compte tenu des événements en cours et de la progression de nos forces militaires, et avec l'appui total des populations afghanes, nous ferons tout notre possible pour alléger les souffrances de notre peuple et empêcher toute situation de vide politique pour la gestion du pays, particulièrement à Kaboul. Mais, il est également clair que dans les circonstances présentes et à venir, le peuple afghan a et aura besoin de l'appui des Nations Unies et de l'aide internationale nécessaire, non seulement pour le rétablissement et la consolidation de la paix, mais aussi pour ces millions de réfugiés intérieurs et extérieurs, et pour pouvoir mettre en place toutes les institutions politiques et administratives en vue de la reconstruction du pays, de son économie et de son tissu social et culturel si gravement endommagés.

L'État islamique d'Afghanistan et le Front uni, qui en fait partie, comme le peuple afghan dans son ensemble, comptent sur l'appui et l'aide de l'ONU et de la communauté internationale afin de pouvoir atteindre tous ces objectifs.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Lakhdar Brahimi.

M. Brahimi (*parle en anglais*) : À la fin de ce débat, je crois qu'il est de mon devoir d'exprimer ma profonde reconnaissance à vous-même, Madame la Présidente, ainsi qu'à S. E. le Ministre des affaires

étrangères de la Jamaïque, et aux autres ministres des affaires étrangères et représentants qui ont pris le temps d'assister et de participer à ce débat ouvert du Conseil sur l'Afghanistan. Je vous suis sincèrement reconnaissant, Madame la Présidente, ainsi qu'aux autres ministres et représentants, des paroles d'appui et d'encouragement que vous avez tous eues pour le Secrétaire général et pour moi-même. Le Secrétaire général et tous ceux d'entre nous qui travaillons avec lui sur cette question délicate sont réconfortés et encouragés par votre appui. Chose plus importante encore, le message que le Conseil transmet au monde sera reçu par le peuple afghan qui sera heureux d'entendre ce message de solidarité et d'espoir dont il a si désespérément besoin.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Brahimi de sa déclaration. Je voulais également, avec M. Brahimi, remercier tous ceux qui ont participé à ce débat ouvert qui a été l'occasion pour les Membres de l'ONU de pouvoir entendre l'exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et d'exprimer leurs propres vues sur la situation en Afghanistan. Les opinions exprimées ici aujourd'hui vont certainement enrichir les futurs débats du Conseil. Je voulais aussi exprimer la reconnaissance de la délégation jamaïcaine pour les paroles aimables qui nous ont été adressées.

Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité restera saisi de la question.

La séance est levée à 19 h 5.